

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

LA CRÉATION DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE D'ALGÉRIE ET L'ENTREPRENEURIAT À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, indique un communiqué des Services du Premier ministre.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 17 Muhharam 1448 - 2 Juillet 2026 - N° 1337 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

HAUTE AUTORITÉ DE
TRANSPARENCE, DE
PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE SUIVI



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a présidé mardi les travaux de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution.

P.2

64^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE MISE EN SERVICE ET LANCEMENT DE PROJETS ROUTIERS DANS NOMBRE DE WILAYAS DU PAYS

Des projets de développement et d'entretien du réseau routier et de réalisation d'ouvrages d'art seront réceptionnés et mis en service à travers nombre de wilayas du pays, parallèlement au lancement d'autres projets, à l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

P.16

ELECTIONS LÉGISLATIVES

PLUS DE 24 MILLIONS D'ALGÉRIENS ÉLISENT AUJOURD'HUI 407 DÉPUTÉS



P.3

Plus de 24 millions d'Algériens sont appelés, jeudi, aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour une nouvelle législature, dans le cadre des élections législatives organisées sous le slogan "Soyez un partenaire actif dans la prise de décision. Votez et participez".

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

ALGER ET MOSCOU SCELLENT UN ACCORD POUR LA SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

Un communiqué du ministère de la Culture et des Arts, publié mercredi, révèle que l'Algérie et la Fédération de Russie ont conclu, dans la capitale russe, un mémorandum d'entente à caractère scientifique et technique destiné à consolider leur collaboration en matière de préservation et de réhabilitation des biens culturels.

P.12

HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE SUIVI

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a présidé mardi les travaux de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution.

Par Youcef Hamidi

Cette réunion a rassemblé les représentants des institutions souveraines membres de la commission, notamment le Conseil de la nation, l'Assemblée populaire nationale et le cabinet du Premier ministre. Y ont également pris part les inspecteurs généraux des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ainsi que de la Justice, en plus d'un représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale et du chef de l'Inspection générale des finances, précise la même source.

Selon le communiqué, cette rencontre marque l'aboutissement du cycle de réunions organisées par les sous-commissions chargées d'assurer le suivi des cinq objectifs de la Stratégie nationale. Leurs travaux ont porté sur l'évaluation des mesures programmées pour l'année 2025, l'examen des progrès accomplis ainsi que l'identi-

fication des contraintes et des difficultés ayant marqué leur exécution.

Les participants ont notamment pris connaissance des rapports élaborés par les sous-commissions, lesquels présentent les résultats de l'évaluation de la réalisation des différents objectifs stratégiques.

La réunion a également permis d'examiner les principales difficultés auxquelles certains secteurs demeurent confrontés dans la mise en œuvre de la stratégie. Des propositions de solutions ont été avancées afin d'améliorer la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés, ajoute le communiqué.

Les membres de la commission ont, par ailleurs, procédé à une évaluation globale de l'état d'avancement de la Stratégie nationale et passé en revue les progrès enregistrés dans l'application du plan d'action. À cette occasion, ils ont insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts durant la prochaine phase afin d'achever l'en-

semble des mesures prévues dans les délais fixés.

Les travaux ont débouché sur plusieurs recommandations, parmi lesquelles figurent le renforcement des mécanismes de coordination et de suivi entre les différents secteurs et institutions, le développement des programmes de formation et de renforcement des capacités, ainsi que la poursuite de la numérisation des dispositifs de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie. L'accent a notamment été mis sur la plateforme numérique développée par la HATPLC, qui permet aux différents intervenants de suivre en temps réel l'état d'avancement de l'exécution des mesures.

La commission a également recommandé d'accélérer l'adoption de plusieurs textes juridiques prévus par la Constitution de 2020 ainsi que de leurs décrets d'application, notamment le projet de loi relatif à la simplification des procédures administratives et le texte réglementaire portant sur les

codes de conduite. L'objectif est de doter les différents secteurs d'un cadre de référence harmonisé, de consolider les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, tout en renforçant l'approche participative dans la prévention et la lutte contre la corruption.

À l'issue de cette réunion, Mme Mousserati a souligné que le suivi permanent et l'évaluation continue demeurent des conditions essentielles pour garantir la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale. Elle a insisté sur la poursuite de la coordination entre les différents intervenants ainsi que sur la mobilisation des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, renforcer l'efficacité du dispositif national de prévention et de lutte contre la corruption et accompagner les réformes engagées en Algérie en matière de transparence et de bonne gouvernance, conclut le communiqué.

Y.H

EDUCATION NATIONALE

EXAMEN DES SITUATIONS RELATIVES À L'ORIENTATION SCOLAIRE DU 28 JUIN AU 9 JUILLET

Le ministère de l'Éducation nationale, a indiqué, mercredi dans un communiqué, que les Conseils d'admission et d'orientation procéderont à l'examen des différentes situations relatives à l'orientation scolaire durant la période du 28 juin au 9 juillet.

Le ministère de l'Éducation nationale "informe l'ensemble des parents d'élèves concernés par les

opérations d'orientation scolaire, ainsi que les élèves concernés par la réorientation, que les Conseils d'admission et d'orientation procéderont à l'examen des différentes situations relatives à l'orientation scolaire durant la période allant du 28 juin au 9 juillet", précise le communiqué.

"Les parents d'élèves concernés seront informés des décisions d'orientation de leurs enfants à travers les bulletins de notes. Une copie des décisions des Conseils sera affichée au niveau des établissements éducatifs et publiée via l'espace numérique "Awliyaa" durant la même période", ajoute la même source.

Le ministère a aussi porté à la connaissance des parents d'élèves qu'"ils peuvent introduire leurs recours concernant les décisions d'orientation exclusivement via l'espace "Awliyaa", et ce, du 10 juillet jusqu'au 8 septembre".

Ces recours seront examinés et tranchés par les instances compétentes conformément aux réglementations en vigueur, souligne le ministère, souhaitant plein succès à tous les élèves dans le choix de leur parcours scolaire.

RA

64^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

MISE EN SERVICE ET LANCEMENT DE PROJETS ROUTIERS DANS NOMBRE DE WILAYAS DU PAYS

Des projets de développement et d'entretien du réseau routier et de réalisation d'ouvrages d'art seront réceptionnés et mis en service à travers nombre de wilayas du pays, parallèlement au lancement d'autres projets, à l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Dans ce cadre, la wilaya de Sidi Bel Abbès verra le coup d'envoi du projet de dédoublement de la RN 13 reliant Louza et Telagh sur une distance de 13 km et du projet de rocade de Teghalimet, qui contribueront à fluidifier la circulation routière et à soutenir le développement local.

La wilaya de Boumerdes, quant à elle, verra la mise en service du projet de dédoublement de la RN 29 reliant Khemis El Kechna et Meftah, comprenant un ouvrage d'art, tandis que la wilaya de

Bordj Bou Arreridj verra la mise en service du projet de rocade de la commune d'El M'hir, comprenant lui aussi un ouvrage d'art.

À Biskra, le projet de réhabilitation d'un tronçon de la RN 87 au niveau de la commune de Djemrah sera mis en service, tandis que dans la wilaya de Bejaïa, un ouvrage d'art sera inauguré au niveau du CW 06 dans la commune de Taskriout, au point kilométrique 600+1.

La wilaya de Tamanrasset verra, de son côté, l'entrée en service du projet de réhabilitation de la RN 55 reliant Tamanrasset et Djanet sur une distance de 15 km, tandis qu'il sera procédé, dans la wilaya de Messaad, à la mise en service du projet de réhabilitation de la route reliant le chef-lieu de la commune d'Oum Laadam et Lahtiba, sur une distance de 55 km, selon le ministère.

Dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, il sera

procédé à l'inauguration du CW 05 sur une distance de 7 km, parallèlement à la mise en service de 15 km du CW 03 en direction de la wilaya de Tamanrasset, ajoute la même source, soulignant que la wilaya d'Oum El Bouaghi verra, quant à elle, la mise en service du projet de consolidation de la RN 100 reliant les villes d'Aïn M'lila et d'Aïn Kercha sur une distance de 12 km.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant à renforcer les infrastructures et à améliorer les conditions de transport et de déplacement de manière à fluidifier le trafic routier et à élever le niveau de la sécurité routière, tout en soutenant le développement socioéconomique à travers les différentes régions du pays, conclut le ministère.

RA

DES CADRES DE L'ENS EN FORMATION AU CAIRE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE QUALITÉ

Des responsables et des cadres de l'École normale supérieure (ENS) d'Ouargla sont en formation spécialisée d'une dizaine de jours au Caire (Égypte), sur le système de gestion de la qualité, conforme à la norme internationale ISO 9001-2015, a-t-on appris mercredi de la direction de l'École.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'ENS visant à mettre en place un système intégré de gestion de la qualité, à tra-

vers la qualification de sa ressource humaine et l'amélioration de la performance institutionnelle ainsi que de la qualité de la formation et des œuvres universitaires, afin de répondre aux exigences de modernisation et de développement, a précisé le directeur de l'ENS d'Ouargla, Faouzi Benbrahim.

Le programme de formation vise à permettre aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences dans les domaines de

la gestion-qualité, la planification, l'audit interne, la gestion des risques et les mécanismes de perfectionnement, de sorte à renforcer l'efficacité des cadres et des personnels et contribuer au développement des performances administratives et pédagogiques, tout en soutenant la démarche de l'École vers la mise en œuvre des exigences de la norme internationale ISO 9001-2015, a-t-il ajouté.

Selon M. Benbrahim, cette for-

mation reflète la volonté de l'École de s'ouvrir à la coopération internationale et de tirer avantage des expériences avancées dans le domaine de la gestion de la qualité, dans la perspective de former ses ressources humaines, enraciner la culture de la qualité et améliorer la performance institutionnelle, selon les standards internationaux.

RA

ELECTIONS LÉGISLATIVES

PLUS DE 24 MILLIONS D'ALGÉRIENS ÉLISENT
AUJOURD'HUI 407 DÉPUTÉS

Plus de 24 millions d'Algériens sont appelés, jeudi, aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour une nouvelle législature, dans le cadre des élections législatives organisées sous le slogan "Soyez un partenaire actif dans la prise de décision. Votez et participez".

Cette échéance électorale, qui représente une étape charnière dans le processus de l'édification des institutions de l'Etat et de la consolidation de la pratique démocratique, intervient dans un contexte de réformes juridiques et organisationnelles visant à renforcer le contrôle de l'opération électorale et à garantir son intégrité. Ces réformes visent également à rendre plus palpable le rôle des jeunes et des femmes et à consolider la démocratie participative.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), chargée de la gestion de l'ensemble du processus électoral, a adopté une stratégie fondée sur le recours aux moyens technologiques modernes, afin de garantir la transparence de l'opération électorale et de faciliter les procédures au profit des citoyens. Dans ce cadre, l'ANIE a mis en place plusieurs plateformes numériques pour optimiser l'organisation de ces élections.

Au total, 407 sièges à l'APN sont à pourvoir pour un mandat de cinq

ans. Pas moins de 793 listes électorales regroupant 9854 candidats répartis sur différentes circonscriptions électorales à l'intérieur du pays sont en lice. Parmi elles, 613 listes relèvent de 32 partis politiques, une seule liste représente une coalition de partis, et 125 listes qui concernent des candidats indépendants.

A l'étranger, 54 listes comptant un total de 432 candidats sont en compétition. Parmi elles, 47 listes électorales représentent 16 partis politiques, une seule représente une coalition de partis, tandis que les candidats indépendants sont en lice sur six listes électorales.

Le nombre de femmes candidates pour ces élections s'élève à 2032, soit 21% de l'ensemble des candidats. Les jeunes candidats de moins de 40 ans, quant à eux, sont au nombre de 5304, soit 54% du nombre global. Par ailleurs, 4673 candidats ont un niveau universitaire.

Le scrutin se déroule selon le mode de représentation proportionnelle plurinomiale, à travers les bu-

reaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, ouverts de 8h00 à 19h00.

L'électeur choisit une seule liste et peut accorder sa voix à un ou plusieurs candidats de cette liste, et ce, en fonction des sièges disponibles dans la circonscription électorale concernée ou la zone géographique pour les circonscriptions électorales de l'étranger. Le bulletin de vote est considéré nul lorsque le nombre de candidats choisis dépasse le nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription électorale ou la zone géographique concernée. Le bulletin où les noms des candidats choisis ne sont pas précisés est déclaré valable et est comptabilisé en faveur de la liste électorale choisie. Le vote a débuté lundi au niveau des bureaux itinérants, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral qui stipule le lancement du vote 72 heures avant le jour du scrutin dans les zones couvertes par ces bureaux.

Par ailleurs, les membres de la communauté nationale établie à

l'étranger ont commencé à voter dès samedi dernier.

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet s'est achevée dimanche après vingt jours de compétition serrée entre les chefs et les représentants des partis politiques en plus des candidats indépendants.

Cette campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, sous le contrôle de l'ANIE. L'administration a assuré l'appui nécessaire en moyens humains, matériels et logistiques afin de garantir le bon déroulement de cet événement majeur.

Le corps électoral compte 24.727.041 électeurs, dont 23.872.756 en Algérie et 854.285 membres de la communauté nationale établie à l'étranger, selon la dernière révision des listes électorales.

RA

L'ANIE APPELLE
AU RESPECT
DES PRINCIPES
FONDAMENTAUX DU
RÉGIME ÉLECTORAL

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, mercredi dans un communiqué, l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote à veiller au "respect des principes fondamentaux du régime électoral", en prévision des élections législatives du 2 juillet.

"L'Autorité indépendante appelle l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote à veiller au respect des principes fondamentaux du régime électoral et à s'acquitter de leurs missions avec loyauté et neutralité, tout en s'abstenant de tout acte, comportement ou conduite susceptible de porter atteinte à la régularité, à l'intégrité, à la transparence et à la crédibilité de l'opération de vote", précise le communiqué.

Dans le même contexte, "l'Autorité indépendante appelle l'ensemble des candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet, et leurs représentants, à l'impératif de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives au jour du scrutin et à œuvrer au bon déroulement des opérations de vote", ajoute la même source.

RA

DÉBUT DU VOTE AVANCÉ DE 24 HEURES
DANS CERTAINES WILAYAS DU SUD

Les opérations de vote pour les élections législatives du 2 juillet ont débuté mercredi à travers les bureaux itinérants dans certaines wilayas du Sud, où le scrutin est avancé, réglementairement, de 24 heures.

Dans la wilaya d'El-Meghaier, le scrutin a débuté au niveau de l'unique bureau itinérant désigné pour couvrir les zones éloignées.

La caravane de ce bureau itinérant a pris le départ de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et doit couvrir les zones éparses telles que Berkadjia et Azerik, selon l'ANIE.

Ce bureau dessert un corps électoral estimé à 237 électeurs et est supervisé par sept (7) encadreurs.

Les moyens logistiques et organisationnels nécessaires ont été mis en place pour garantir l'accès du staff électoral aux zones d'habitation éloignées et permettre à leurs électeurs d'exercer leur droit

civique dans de bonnes conditions.

La wilaya d'El-Meghaier recense, dans son ensemble, un corps électoral de 99.804 électeurs portés sur les listes de 53 centres électoraux, coiffant 247 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, sous la supervision de 1.994 encadreurs.

Dans la wilaya d'El-Oued, le scrutin, avancé de 24 heures, concerne onze (11) bureaux itinérants déployés à travers trois (3) communes (Miyeh-Ouensa, Oued El-Allenda et Hassi-Khelifa).

Dans la wilaya d'Adrar, les électeurs ont également commencé à voter dans quatre bureaux de vote itinérants répartis dans quatre communes.

Ces bureaux regroupent un total de 1.771 électeurs et sont déployés à travers les communes de Tsabit, Sebaa, Timi et Reggane, a fait savoir le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Mustapha Gaceb.

Après avoir voté, plusieurs électeurs des wilayas du Sud ont exprimé leur joie d'avoir accompli leur devoir et exercé leur droit constitutionnel, lors de ces législatives considérées comme une étape importante dans la consolidation de la démocratie participative et la consécration de la volonté du peuple de s'impliquer dans la prise de décision.

Pour rappel, le scrutin avait débuté lundi dernier, avancé de 72 heures, dans plusieurs wilayas du Grand Sud, telles que Ouargla, Tamarrasset, Illizi, Djanet et In-Guezzam, puis hier mardi, 48 heures avant le scrutin, dans certaines wilayas comme El-Oued, Illizi et Timimoun.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en coordination avec les collectivités locales, pour assurer le bon déroulement de l'opération. Celle-ci a été précédée de rencontres de sensibilisation sur la participation à ce scrutin.

RA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

LA CRÉATION DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE D'ALGÉRIE ET
L'ENTREPRENEURIAT À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 1er juillet 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a examiné le

projet de création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie, dans l'objectif de préserver et promouvoir le patrimoine naturel national, protéger la biodiversité, soutenir la recherche scientifique et renforcer la position de l'Algérie comme destination scientifique, culturelle et touristique.

Cet édifice devrait permettre une avancée majeure dans la gestion du patrimoine naturel national en mettant en place une infrastructure moderne dédiée à la collecte, à la conservation et à la documentation des artefacts d'histoire naturelle nationale, ainsi qu'en assurant la trans-

mission de ce patrimoine aux générations futures, conformément aux engagements de notre pays en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, comme démarche concrétisant les directives de Monsieur le Président de la République visant à inculquer une culture de l'initiative et à développer un esprit entrepreneurial chez les apprenants. L'objectif étant de faire de la formation professionnelle un levier stratégique pour pré-

parer une nouvelle génération de chefs de projet capables de contribuer activement au développement économique.

Cette approche vise à instaurer une culture entrepreneuriale dès le début du parcours de formation, en permettant aux apprenants d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la création d'entreprises économiques durables et créatrices de valeur ajoutée, plutôt qu'à leur simple intégration sur le marché du travail traditionnel".

RA

MÉCANISATION AGRICOLE

LE GOUVERNEMENT FAIT LE POINT SUR LES AVANCÉES ET PRÉPARE LA PROCHAINE CAMPAGNE

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi la 3e session du Conseil national de la mécanisation agricole. Cette rencontre visait à évaluer l'application des décisions issues de la 2e session, dans le cadre des efforts de modernisation de la mécanisation agricole engagés par le pays, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Par Ali Boudefel

Cette session a été l'occasion d'écouter les remarques et suggestions des agriculteurs et des professionnels du secteur, et de mesurer les effets bénéfiques de la mise à disposition de divers équipements agricoles ainsi que de la mobilisation des capacités de stockage réceptionnées cette saison. Ces dispositifs ont déjà permis de collecter d'importantes quantités de céréales, précise la même source.

Cette réunion survient alors que la campagne moisson-battage de cette

année affiche des résultats très encourageants, avec une récolte abondante ayant exigé une mobilisation logistique inédite et une coordination étroite entre les différents acteurs, secteurs et institutions de l'État.

Les échanges ont également porté sur les attentes des agriculteurs en matière de renouvellement et de modernisation du parc de matériel agricole, dans le but d'accroître le rendement national des céréales et de consolider ainsi la politique de sécurité alimentaire du pays.

Dans ce cadre, et en application des directives présidentielles, le Premier ministre a demandé que soient

prises en œuvre les mesures nécessaires pour répartir les moissonneuses-batteuses selon une méthode scientifique rigoureuse et des critères techniques adaptés au plan de récolte propre à chaque wilaya. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer un service de maintenance adéquat pour une utilisation optimale de ces équipements, afin de mener cette campagne à son terme dans les meilleures conditions.

Le chef du gouvernement a par ailleurs donné des orientations relatives à la préparation de la prochaine campagne, appelant à renforcer les capacités de production nationale de

ces équipements, tout en envisageant des partenariats avec des entreprises internationales reconnues du secteur. L'objectif est de répondre aux besoins des agriculteurs conformément aux normes techniques exigées, tout en maximisant le taux d'intégration nationale.

Enfin, les aspects financiers de cette opération ont été abordés, avec un accent particulier sur le rôle du Trésor public et des banques dans le financement de la modernisation des moyens de production agricole, conclut le communiqué.

A.B

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

M. SAYOUD INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ D'ASSURER LA RÉUSSITE DE L'OPÉRATION

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi au Palais du Gouvernement, une réunion de coordination par visioconférence avec les walis de la République, au cours de laquelle il a donné des instructions pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de la campagne moisson-battage, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre a affirmé que la campagne moisson-battage fait l'objet d'un suivi particulier de la part du président de la République, au regard de son lien direct avec le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, soulignant que la réalisation de l'objectif de collecte de plus de 50 millions de quintaux de céréales exige une mobilisation générale et un engagement effectif de tous les intervenants, sous la supervision directe des walis, afin de garantir une coordination rigoureuse et une prise en charge immédiate de l'ensemble des préoccupations sur le terrain.

Il a, dans ce cadre, donné une série d'instructions et d'orientations opérationnelles aux walis, portant notamment sur l'impératif d'assurer un suivi quotidien et sur le terrain des différentes étapes de la campagne moisson-battage, et de maintenir une présence permanente sur les sites de récolte, de collecte et de stockage, tout en levant immédiatement tous les obstacles qui pourraient entraver le

déroulement de l'opération. Il a également ordonné l'installation de cellules de veille et de suivi permanentes au niveau de toutes les wilayas, œuvrant en coordination directe avec la cellule nationale de suivi de la campagne moisson-battage, de manière à garantir le suivi en temps réel des indicateurs de progression de l'opération et l'actualisation périodique des données et des statistiques, ajoute le communiqué. De surcroît, M. Sayoud a ordonné la pleine mobilisation de toutes les capacités nationales de stockage, à travers l'exploitation optimale des infrastructures de stockage relevant des secteurs public et privé, et la réquisition de tous les moyens logistiques, notamment les moyens de transport et les camions, pour assurer le transfert immédiat des récoltes et préserver le produit national. Il a également enjoint aux walis d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de coordination inter-wilayas garantissant le transfert immédiat des moyens de récolte et du matériel vers les wilayas où l'opération est toujours en cours, tout en exploitant les capacités de stockage excédentaires des wilayas voisines, afin de renforcer le principe de solidarité inter-wilayas et de consacrer l'efficacité dans l'exploitation des capacités nationales.

M. Sayoud a affirmé la nécessité d'adopter les plus hauts degrés de vigilance et de proactivité pour faire face aux différents dangers menaçant les récoltes agricoles, comme les incendies et les changements climatiques, notamment les pluies orageuses, avec l'augmentation du niveau d'opéra-

tionnalité et la mobilisation de tous les moyens d'intervention avec la prise de toutes les mesures préventives nécessaires jusqu'au parachèvement de l'opération de moisson et de stockage.

Le ministre a appelé à soumettre dans l'immédiat des rapports de terrain sur le suivi de l'évolution de la campagne, avec la garantie d'une intervention urgente pour traiter toutes les problématiques, en coordination avec la cellule nationale créée au niveau du Premier ministre, ce qui permettra de prendre les décisions adéquates au moment opportun.

Par la suite, le ministre a écouté des exposés détaillés présentés par les walis, portant sur l'état d'avancement de la campagne moisson-battage à travers les différentes wilayas, les taux de réalisation enregistrés, les quantités collectées, les capacités de stockage exploitées et disponibles, ainsi que les mesures prises sur le terrain afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, précise le communiqué.

Au terme de la réunion, M. Sayoud a affirmé que son secteur s'engagera à poursuivre le suivi rigoureux sur le terrain et la coordination permanente entre les différents intervenants, à travers les walis, tout en veillant à l'application stricte des instructions du président de la République, afin de garantir le succès de la campagne moisson-battage et l'atteinte de ses objectifs nationaux en matière de renforcement de la sécurité alimentaire.

RE

EAU POTABLE

LA STATION DE DESSALEMENT D'EL MACTAÂ PORTE SA CAPACITÉ DE PRODUCTION À 460.000 MÈTRES CUBES/JOUR

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ a porté sa capacité de production à 460.000 mètres cubes par jour, à la faveur de la dernière opération de réhabilitation qu'elle a connue, a indiqué son directeur, Benyahia Hadj Bencherghi.

Le même responsable a précisé que cette augmentation de la capacité de production s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour la réhabilitation et de modernisation, entrepris au niveau de cette infrastructure stratégique, permettant d'améliorer ses performances et d'assurer une production plus importante en eau dessalée.

M. Benyahia Hadj Bencherghi a souligné que

cette évolution contribuera au renforcement de l'alimentation en eau potable au profit de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, notamment Oran, en répondant à une demande croissante, particulièrement durant la saison estivale.

Il a ajouté que cette amélioration traduit les efforts consentis par les pouvoirs publics pour optimiser les capacités des installations de dessalement et sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable, à travers la réhabilitation des infrastructures existantes et l'amélioration de leur rendement.

RA

COMMERCE INTERNATIONAL

L'ALGÉRIE PRENDRA PART À LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS DU 26 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE

L'Algérie prendra part à la 63e édition de la Foire internationale de Damas, prévue du 26 août au 4 septembre prochains à la Cité des foires de Damas (Syrie), a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Cette foire figure parmi les événements économiques et commerciaux multisectoriels phares, couvrant divers domaines, à l'instar de la construction, de l'agroalimentaire, de la technologie, de l'énergie, et de l'industrie, toutes branches confondues, précise-t-on de même source.

AGENCES COMMERCIALES D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

OUVERTES CE JEUDI

Algérie Télécom a indiqué, mercredi dans un communiqué, que ses agences commerciales resteront ouvertes, jeudi, jour du scrutin des Législatives, conformément au programme de permanence.

Les agences commerciales d'Algérie Télécom "resteront ouvertes, jeudi 2 juillet, de 10h00 à 15h00 dans les wilayas du Nord et de 8h00 à 12h00 dans les wilayas du Sud", précise le communiqué.

RA

GUELMA

L'UNIVERSITÉ 8-MAI-1945 RENFORCE SA CONTRIBUTION À LA RECHERCHE NATIONALE

L'université 8-Mai-1945 de Guelma a décroché, au titre de l'année universitaire 2025-2026, l'autorisation de lancer trois nouveaux projets de recherche consacrés à la sécurité énergétique et à la sécurité alimentaire dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR), a annoncé mardi le recteur de l'établissement.

Par Ali Boudefel

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2025-2026, organisée à l'amphithéâtre du défunt moudjahid Sassi-Benhamla en présence des autorités locales, le Dr Mahmoud Debabeche a précisé que ces projets ont été élaborés par des enseignants-chercheurs de l'université spécialisés dans les domaines du génie mécanique, du génie des procédés et de la biologie.

Le recteur a indiqué que deux des trois projets validés dans le cadre de ces programmes, placés sous la supervision de la Direction générale



de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portent sur la sécurité énergétique, tandis que le troisième est consacré à la sécurité alimentaire.

Il a expliqué que le premier projet,

proposé par le chercheur Abderazak Bezazi, est consacré à "la conception et la caractérisation de canalisations et de réservoirs en matériaux composites destinés au transport et au stockage de l'hydrogène propre". Le second, présenté par le chercheur Abderafik Nemamecha, traite du "développement d'un matériau

destiné à l'isolation thermique".

Le troisième projet, inscrit dans le domaine de la sécurité alimentaire, est porté par le chercheur Soufiane Boudalia. Il porte sur "le développement de produits innovants élaborés à partir de semoule issue de grains de quinoa", a ajouté le même responsable.

Pour le recteur, la validation de ces trois projets dans le cadre des Programmes nationaux de recherche reflète la progression constante de l'université de Guelma, qui célèbre cette année le 40e anniversaire de sa création. Il a souligné que l'activité scientifique de l'établissement s'appuie actuellement sur 29 laboratoires de recherche et 128 équipes de recherche regroupant 1.343 chercheurs, auxquels s'ajoutent 379 doctorants.

La cérémonie marquant la fin de l'année universitaire a également été l'occasion d'honorer les majors des différentes promotions de licence, qui comptent 2.177 nouveaux diplômés, ainsi que celles de master, avec un total de 1.614 diplômés issus des diverses filières de formation.

A.B

BATNA

CONCRÉTISATION DE PROJETS DE PROXIMITÉ DANS PLUSIEURS COMMUNES

À l'occasion des festivités marquant le 64e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la Jeunesse, plusieurs opérations de développement touchant divers secteurs ont été inaugurées et mises en exploitation, lundi, dans les communes d'Aïn Touta et d'Ouled Aouf, relevant de la daïra d'Aïn Touta, ainsi que dans celles de N'gaous, Sefiane et Boumegueur, dans la wilaya de Batna. Ces projets ont été lancés sous la supervision du wali, Riadh Benahmed.

La visite a débuté dans la commune d'Aïn Touta où le wali, accompagné des autorités civiles et militaires, a procédé à l'inauguration d'un programme de 50 logements promotionnels aidés (LPA). À cette occasion, un exposé lui a été présenté sur l'évolution des différents programmes de logement en cours dans les communes de la wilaya. Ceux-ci totalisent 11.258 logements toutes formules confondues, dont 3.913 sont achevés et seront attribués à leurs bénéficiaires le 5 juillet prochain.

Dans la commune à vocation agricole d'Ouled Aouf, le chef de l'exécutif de wilaya a inauguré le nouveau siège de l'Assemblée populaire communale, désormais opérationnel. La tournée

s'est ensuite poursuivie à N'gaous, où deux projets destinés à améliorer les conditions de vie des habitants de la région d'Ouled Bouhafs ont été mis en service. Ils concernent le raccordement de 65 habitations au réseau de distribution de gaz naturel ainsi que de 15 foyers au réseau d'électricité.

À Sefiane, M. Benahmed a inauguré une nouvelle salle de soins implantée dans la cité Aïn Sefra, appelée à assurer une couverture sanitaire de proximité à plus de 3.500 habitants. Il y a également donné le signal de lancement des travaux visant à raccorder 124 foyers de la région de Tifrane au réseau de gaz naturel.

La tournée s'est achevée dans la commune de Boumegueur avec la mise en exploitation d'une seconde salle de soins. Cette nouvelle infrastructure se distingue notamment par l'ouverture d'un service de permanence durant la nuit, renforçant ainsi la prise en charge sanitaire des habitants de cette collectivité.

Selon le wali de Batna, ces différentes réalisations illustrent les efforts consentis par l'État pour promouvoir le développement local dans plusieurs secteurs à travers divers programmes. Il a également annoncé que les travaux de

raccordement de 3.694 foyers de la wilaya au réseau de gaz naturel et de 1.340 autres au réseau électrique étaient désormais achevés et que leur mise en service s'effectuera progressivement durant le mois de juillet. Parallèlement, les travaux de raccordement de 2.127 foyers supplémentaires, répartis sur plusieurs communes, au réseau de gaz naturel ont déjà été engagés.

Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que 41 forages seront mis en service au cours du mois de juillet afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes de la wilaya. Cette opération intervient après l'entrée en exploitation récente de cinq autres forages, tandis que de nouveaux chantiers de réalisation de forages devraient être lancés dans les prochains jours.

Au terme de cette tournée d'inspection, le wali de Batna a également pris connaissance des principales préoccupations exprimées par les citoyens des cinq communes visitées. Il a assuré que ces doléances seront examinées et prises en charge progressivement, en tenant compte des priorités définies et des moyens disponibles.

A.B

OULED DJELLEL

INAUGURATION OU LANCEMENT DE PROJETS À DOUCEN ET ECH CHAIBA

Plusieurs projets de développement ont été lancés ou mis en service dans les communes de Doucen et d'Ech Chaïba (Ouled Djellal) dans le cadre du programme de célébration du 64e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse (5 juillet), ont indiqué, hier mercredi, les services de la wilaya.

Le wali, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a présidé, dans la commune d'Ech Chaïba, une cérémonie de pose de la première pierre d'une station de pompage d'une capacité de 200 m/seconde par jour dans le champ aquifère de Mehisser. Devant être réalisée au bout d'un délai de neuf (9) mois, cette station a nécessité un investissement public de plus de 144 millions de dinars, selon la même source qui a précisé que cet équipement permettra de collecter les eaux de ce champ aquifère, de renforcer les capacités de stockage et d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes d'Ouled Djellal et de Sidi Khaled.

Une opération de raccordement de 182 foyers de la commune d'Ech Chaïba au réseau électrique a également été mise en service

moyennant une enveloppe financière de 74 millions de dinars et ce, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette commune. Dans la commune de Doucen, ce sont 169 foyers du hameau Zane Yerdem et un lotissement social de 212 + 168 lots qui ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel.

Cette action, financée à hauteur de 19 millions de dinars, vise, selon les services de la wilaya, à accroître le taux de couverture en gaz naturel et à améliorer la qualité de vie des populations concernées.

Le chef de l'exécutif local a souligné que ces "projets vitaux" initiés par l'Etat visent également à répondre au mieux aux besoins des citoyens, ajoutant que dans le cadre du programme arrêté à l'occasion de la date anniversaire du 5 juillet, des Moudjahidine de la région seront honorés, en plus de l'inauguration et de la pose de la première pierre d'autres projets dans plusieurs communes de la wilaya, couvrant différents secteurs tels que l'éducation, l'habitat, l'hydraulique, les travaux publics et l'énergie.

R.R

CONSTANTINE BIENTÔT DEUX NOUVELLES SALLES DE SOINS À AIN ABID

Deux (2) nouvelles salles de soins, en réalisation dans la commune d'Aïn Abid, wilaya de Constantine, seront mises en service au cours du troisième trimestre de 2026, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité.

Ces projets, dont les travaux de réalisation avancent à un rythme jugé "très satisfaisant", sont destinés à diminuer la pression exercée sur les autres structures de santé dans cette commune, a précisé à l'APS M. Abdelmalak Medjmadj.

La réalisation et l'aménagement de ces salles de soins a nécessité la mobilisation d'un montant de 21 millions DA puisé du programme d'appui au développement social et économique des Communes (ADSEC) 2026, a-t-il noté. Située dans la zone Sud-Est de Constantine, la commune d'Aïn Abid dispose actuellement d'un établissement public de santé de proximité (EPSP) et de 7 salles de soins, a-t-on indiqué.

R.R

SECTEUR MANUFACTURIER AMÉRICAIN

UN SÉRIEUX RALENTI EN JUIN

En juin, l'activité industrielle outre-Atlantique a connu un net ralentissement, après avoir atteint un pic quadriennal un mois plus tôt.

Par Nawal Bordji

Le repli s'explique vraisemblablement par l'épuisement des commandes anticipées, que les firmes avaient multipliées pour se prémunir contre les ruptures d'approvisionnement et l'escalade des coûts liés au conflit au Proche-Orient. Bien que l'Institute for Supply Management (ISM) ait fait état mercredi d'une progression moins vive, le secteur bénéficie toujours de l'essor des investissements dans l'intelligence artificielle. D'ailleurs, une proportion accrue de répondants à l'enquête de l'ISM a signalé des recrutements, et la part de ceux évoquant la guerre menée par Washington contre Téhéran ou l'instabilité des prix comme frein à leur activité a sensiblement reculé par rapport à mai. Par ailleurs, l'accord de cessez-le-feu conclu entre les États-Unis et l'Iran, bien que fragile, a ramené les cours pétroliers à leurs niveaux d'avant les hostilités.

« L'empressement à devancer les perturbations des chaînes d'approvisionnement induites par le conflit moyen-oriental s'est nettement essoufflé en juin », a commenté Oliver Allen, économiste senior pour les États-Unis chez Pantheon Macroeconomics. « Néanmoins, dans l'ensemble, la santé du secteur manufacturier demeure relativement bonne. » L'ISM a précisé que son indice PMI manufacturier est passé de 54,0 en mai – son plus haut depuis mai 2022 – à 53,3 le mois dernier. Un chiffre supérieur à 50 signale une expansion, sachant que l'industrie représente 9,4 % du PIB. Les analystes interrogés par Reuters tablaient sur un maintien à 54,0. Malgré ce repli, le secteur a enregistré son sixième mois de croissance consécutif, la frénésie d'investissements dans l'IA ayant amorti une partie des répercussions du conflit sur les usines. Quatorze branches ont affiché une hausse en juin, parmi lesquelles les équipements électriques, les appareils et composants, les machines-outils, le textile, les métaux de base, ainsi que les produits informatiques et électroniques.

Les commentaires des participants restent teintés de pessimisme, mais Susan Spence, présidente du comité d'enquête de l'ISM, a indiqué que la guerre en Iran figurait dans 31 % des réponses (contre 42 % en mai), et que 50 % des sondés jugeaient la volatilité des prix problématique (57 % auparavant). Les mentions liées aux droits de douane ont légèrement fléchi, de 18 % à 17 %. Parmi les industriels évoquant le conflit, certains chimistes ont affirmé qu'il avait « affecté les prix dans toutes les gammes de matières premières », tandis que les fabricants d'électronique et d'informatique ont souligné qu'il entraînait « une approche plus prudente sur les dépenses d'équipement ». Des producteurs de biens divers se sont inquiétés des « répercussions persistantes, même après la réouverture du détroit d'Ormuz », et les fabricants de denrées alimentaires, boissons et tabac ont noté que « les coûts des intrants restent élevés dans les secteurs clés, principalement en raison du conflit au Moyen-Orient et de l'incertitude douanière ».



Les tarifs douaniers ont également été critiqués par certains équipementiers de transport, qui dénoncent une érosion continue de « notre rentabilité et de la demande, car nous devons répercuter cette taxe colossale sur nos prix ». Bien que la Cour suprême ait invalidé les droits d'importation massifs instaurés par Donald Trump, la Maison-Blanche les a remplacés par un prélèvement universel. À Wall Street, les actions évoluaient majoritairement dans le vert, le dollar s'est renforcé face à un panier de devises, et les rendements des obligations du Trésor ont progressé. L'indice des nouvelles commandes de l'ISM est redescendu à 56,0 en juin, contre 56,8 en mai, tandis que les carnets de commandes se sont contractés après une hausse le mois

précédent, et que les exportations ont reculé. Les stocks d'usine, en revanche, ont rebondi après une longue phase de baisse, et les chaînes d'approvisionnement se sont légèrement détendues, probablement grâce à la trêve : l'indice des délais de livraison est passé de 60,6 à 57,4 (au-dessus de 50, des livraisons plus lentes).

Ce net ralentissement de l'inflation à la production : l'indice des prix payés pour les intrants est tombé à 73,0, contre 82,1 en mai, bien qu'il reste élevé. Toutefois, les prix devraient demeurer fermes, car les dépenses liées à l'IA renchérissent des biens comme les semi-conducteurs et les composants électroniques. L'ISM a constaté en juin des hausses continues pour une large palette de produits – aluminium, cuivre, composants électriques, électroniques, mémoires et matériaux d'emballage –, ces derniers étant toujours en pénurie. « La baisse des prix de l'énergie freine l'augmentation des coûts des matières premières, mais la hausse des coûts demeure un défi pour la grande majorité des branches manufacturières, et le rôle de la politique monétaire est d'empêcher que ces pressions ne se généralisent à toute l'économie », a estimé John Ryding, conseiller économique en chef chez Brean Capital. Les marchés anticipent une remontée des taux d'intérêt par la Réserve fédérale cette année en raison de l'inflation. La banque centrale a maintenu son taux directeur entre 3,50 % et 3,75 %, mais ses projections trimestrielles révisées indiquent que les décideurs en-

visagent un relèvement des coûts d'emprunt.

L'emploi manufacturier est resté atone en juin. Depuis janvier 2023, l'indice correspondant de l'ISM s'est contracté dans 40 des 41 derniers mois. L'enquête révèle cependant quelques signes encourageants : environ 64 % des répondants ont déclaré embaucher, contre 50 % en mai. Une étude Reuters auprès d'économistes prévoit une légère hausse de l'emploi industriel en juin, avant la publication très attendue du rapport gouvernemental sur l'emploi jeudi. Les créations totales d'emplois non agricoles devraient atteindre 110 000, après 172 000 en mai, et le taux de chômage devrait rester stable à 4,3 % pour le quatrième mois consécutif. Le marché du travail s'est stabilisé après les difficultés de l'an dernier. Selon le rapport ADP publié mercredi, l'emploi privé a augmenté de 98 000 postes en juin après un gain révisé de 122 000 en mai. Par ailleurs, le cabinet Challenger, Gray and Christmas a indiqué que les licenciements programmés par les employeurs américains ont chuté de 53 % en juin, à 45 849 annonces. Sur le premier semestre, les suppressions de postes se sont élevées à 443 604, soit une baisse de 40 % sur un an. « Le rythme des départs a nettement ralenti en juin, comme c'est habituel en été », a commenté Andy Challenger, directeur des revenus chez Challenger. « Cela dit, les coupes restent concentrées dans la tech, et l'IA continue de transformer la manière dont les entreprises envisagent leurs effectifs. »

N.B

FINANCES

LES BOURSES ASIATIQUES SANS DÉTERMINATION

Les Bourses asiatiques hésitent mercredi en dépit d'une robuste séance à Wall Street, tandis que le yen continue de s'enfoncer à ses plus bas niveaux en 40 ans, alimentant les spéculations sur une possible intervention de Tokyo pour soutenir sa devise.

La monnaie japonaise cédait 0,05% à 162,63 yens pour un dollar vers 01H45 GMT, après avoir glissé dans les premiers échanges asiatiques à 162,77 yens, son plus bas niveau face au billet vert depuis 1986.

Le yen a perdu environ 12% en un an : la monnaie a pâti de l'envolée des cours du pétrole, qui alourdissent la facture des importations énergétiques japonaises, mais surtout de l'écart entre taux d'intérêt japonais et américains.

La Banque du Japon (BoJ) a certes relevé en juin son taux directeur à 1%, mais l'institution reste prudente sur la poursuite de son resserre-

ment monétaire, tandis qu'à l'inverse, les investisseurs anticipent de façon grandissante des relèvements de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Dans ce contexte, les interrogations sur une nouvelle intervention des autorités japonaises sur le marché des changes pour soutenir le yen s'intensifient.

Tokyo, qui avait déjà dépensé environ 11.700 milliards de yens (63 milliards d'euros) en mai pour soutenir sa monnaie, avec un impact très éphémère, s'est dit prêt mardi "à prendre les mesures appropriées si nécessaire".

Les Bourses asiatiques connaissent mercredi des fortunes contrastées.

Vers 01H50 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei gagnait 0,67% à 70.532 points et l'indice élargi Topix grimpaient de 0,35% à 4.008 points.

De même, la Bourse de Taipei bondissait de 1,69%, toujours propulsée par le géant taïwanais des puces TSMC (+3,11%).

À l'inverse, à Séoul, l'indice Kospi abandonnait 2,36%, miné par des prises de bénéfices et une pause du marché après les formidables envolées des valeurs technologiques ces dernières semaines.

Vers 01H50 GMT, le cours du baril de WTI nord-américain gagnait 0,49% à 69,84 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, progressait de 0,32% à 73,18 dollars.

De son côté, l'or cédait 0,78% à 3.977 dollars l'once. Le métal précieux reste pénalisé par les anticipations de hausses de taux d'intérêt aux États-Unis, qui soutiennent le dollar et les rendements obligataires.

R.E

PAKISTAN/AFGHANISTAN

DÉBUT D'UN CONFLIT ARMÉ ?

L'Afghanistan a déclaré mercredi avoir effectué des frappes aériennes sur le Pakistan, alors que l'armée pakistanaise a affirmé avoir repéré et détruit quatre drones artisanaux.

Par Karim Akli Daoudi

Via un message publié sur X, le ministère afghan de la Défense a précisé que ces raids visaient des cachettes de l'État islamique (EI) dans les provinces pakistanaises du Baloutchistan et de Khyber Pakhtunkhwa.

Ces attaques ont infligé des pertes sévères, tant en vies humaines qu'en équipements, parmi les militants de l'EI et leurs soutiens, a-t-il ajouté.

Ce même jour, les forces pakistanaises ont indiqué avoir intercepté quatre drones rudimentaires, supposément envoyés par les autorités talibanes afghanes au-delà de la frontière vers le Baloutchistan, dans



le sud-ouest.

Dans un communiqué, les Relations publiques interservices (porte-parole militaire pakistanais) ont signalé que ces engins, lancés le 30 juin, avaient été repérés par le système de défense aérienne nationale, puis abattus via des contre-mesures.

Elles ont prévenu que toute nouvelle incursion transfrontalière ou atteinte à la souveraineté du Pakistan déclencherait une réaction "rapide, ferme et massive".

Depuis le 28 juin, une nouvelle vague d'affrontements militaires oppose l'Afghanistan et le Pakistan le long de leur frontière commune, chacun affirmant viser des groupes terroristes et des combattants.

KAD

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

TRUMP SEMBLE PRIVILÉGIER LA DIPLOMATIE AVEC L'IRAN MALGRÉ DES OPTIONS MILITAIRES

Selon le Wall Street Journal, qui cite des responsables américains proches du dossier, le président Donald Trump a choisi de privilégier la voie diplomatique, après avoir un temps envisagé un retour à une guerre totale contre l'Iran. Ces mêmes sources indiquent que, face à l'impasse actuelle, le secrétaire à la Défense, Pete Hegseth, et le général Dan Caine, chef d'état-major interarmées, ont soumis des scénarios prévoyant de larges frappes aériennes contre des installations militaires iraniennes. Toutefois, selon le WSJ, Trump aurait confié à ses proches

qu'il craignait qu'une nouvelle offensive massive ne saborde le dialogue et ne réduise à néant les espoirs d'un démantèlement futur du programme nucléaire iranien. Le quotidien ajoute que le président a accepté de prolonger les pourparlers avec Téhéran au-delà du 18 août, date butoir initialement fixée pour un accord. En public, il maintient néanmoins la menace d'une option militaire en cas d'échec : "Ils acceptent tout ce que je veux, ils n'ont pas le choix", a-t-il déclaré plus tôt, "sinon, nous reprendrons nos plans et ferons ce qui s'impose". L'émissaire Steve Witkoff et son

gendre Jared Kushner sont arrivés mardi à Doha pour un nouveau round de discussions, mais ils n'ont rencontré que les médiateurs, pas les Iraniens. Des échanges techniques indirects sont aussi prévus cette semaine.

Depuis plus d'une semaine, les deux pays sont engagés dans une période de négociation de 60 jours, les principaux désaccords portant sur les droits de transit dans le détroit d'Ormuz et les restrictions au programme nucléaire iranien.

KAD

PALESTINE OCCUPÉE

DES DIZAINES DE COLONS SIONISTES PRENNENT D'ASSAUT L'ESPLANADE D'AL-AQSA

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut, mercredi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous escorte de la police de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée, ont mené des marches provocatrices dans ses

cours et effectué des rituels talmudiques, souligne Wafa qui cite le gouvernorat d'El-Qods.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

RI

VENEZUELA

LE PAM LANCE UN APPEL INITIAL DE 50 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé mardi un appel initial de 50 millions de dollars pour nourrir quelque 500.000 personnes pendant trois mois au Venezuela frappé par des séismes meurtriers. "Notre appel initial est de 50 millions de dollars pour fournir une aide alimentaire vitale jusqu'à un demi-million de personnes sur les trois prochains mois", a déclaré Stephanie Hochstetter, responsable de l'agence onusienne dans le pays, lors d'un point presse par vidéo depuis La Guaira, région particulièrement touchée.

Cet appel pourra être révisé en fonction de la poursuite de l'évaluation des besoins.

Avant les secousses de la semaine dernière, le PAM avait plus de 3.000 tonnes de nourriture stockées dans le pays, soit de quoi nourrir "plus de 10.000 familles pendant deux mois", a-t-elle noté, évoquant également des stocks disponibles en Co-

lombie et au Panama. "Les séismes ont touché de nombreuses familles, dont certaines luttent déjà pour se procurer des aliments de base. Maintenant, avec les moyens de subsistance détruits, les infrastructures gravement endommagées, de nombreuses (familles) sont menacées de sombrer encore plus dans la précarité", a-t-elle alerté.

"Ce que nous avons appris d'autres séismes de cette magnitude, c'est que quand l'attention s'estompe, les besoins eux ne diminuent pas. C'est pourquoi nous appelons dès le départ à un soutien durable, pour éviter que des familles se retrouvent piégées dans un cycle prolongé d'insécurité alimentaire", a-t-elle insisté.

Selon l'ONU, début 2026, 7,9 millions de personnes avaient déjà besoin d'aide humanitaire au Venezuela.

RI

GAZA

L'ÉTÉ EMPIRE LES CONDITIONS DE VIE DÉJÀ CATASTROPHIQUES DES PALESTINIENS

Alors que l'été s'installe à Gaza, le manque d'eau et l'absence d'électricité, ou encore de murs pour faire de l'ombre ne font qu'empirer les conditions de vie déjà catastrophiques des Palestiniens.

"La vie dans les tentes est vraiment difficile et éreintante", explique tristement Inas Hamada, habitante d'un camp de réfugiés à Gaza, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. "Il n'y a aucun moyen de garder l'eau fraîche, pas de ventilateurs, pas d'électricité ou d'air conditionné à actionner. Il n'y a pas de murs pour faire de l'ombre, ni de toits, rien. Juste une tente, un bout de tissu. C'est éreintant", ajoute-t-elle.

Dans toute la bande de Gaza, environ 170.000 foyers, soit près d'un million de personnes, vivent sous des tentes. 5.000 autres familles dorment à la belle étoile, tandis que 52.000 vivent dans des refuges surpeuplés, selon le groupe de travail "Shelter Cluster" du Conseil norvégien pour les réfugiés (NCR) et de ses partenaires.

Ce mois-ci, 850.000 personnes manquent encore de matériel d'hébergement d'urgence, alerte le rapport du NRC, qui précise que ses chiffres témoignent d'une crise du logement qui n'est pas due aux conditions météorologiques, mais à la destruction, aux déplacements de population et au blocage de l'aide humanitaire par l'entité sioniste.

Les températures à Gaza oscillent entre 28 et 31 degrés Celsius le matin, et à l'intérieur des tentes, la chaleur est encore plus intense. Et ce n'est que le début de l'été, qui ne fera qu'exacerber les difficultés auxquelles les familles sont confrontées. L'été dernier, les températures à Gaza ont dépassé les 40 degrés C, augmentant le risque de déshydratation.

Dans un rapport publié en avril dernier, l'organisation Médecins sans frontières (MSF) dénonçait "la destruction et la privation d'eau et d'assainissement" par l'entité sioniste à Gaza, affirmant que l'instrumentalisation répétée de l'eau par les autorités sionistes relevait d'un

schéma récurrent, systématique et cumulatif.

L'accès à l'eau potable continue d'être gravement entravé, la plupart des systèmes de canalisation ayant été détruits par l'entité sioniste, de même que la majorité des usines de désalinisation.

"Les autorités (sionistes) savent que sans eau, la vie s'arrête. Pourtant, elles ont systématiquement et délibérément détruit les infrastructures hydrauliques à Gaza, tout en bloquant de manière constante l'entrée des équipements liés à l'eau", déclarait alors Claire San Filippo, responsable des urgences chez MSF. "Des Palestiniens ont été blessés et tués alors qu'ils tentaient simplement d'accéder à l'eau", poursuit-elle. "Cette privation, combinée à des conditions de vie désastreuses, à une surpopulation extrême et à l'effondrement du système de santé, crée des conditions propices à la propagation des maladies", a-t-elle averti.

RI

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'ALGÉRIE RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC L'ESTONIE ET L'UNION EUROPÉENNE

La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, s'est entretenue, à la demande du Directeur général de l'e-Governance Academy (eGA) d'Estonie, Hannes Astok, avec ce dernier, en présence de représentants de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, indique un communiqué publié mercredi par le ministère.

Par Salim Nait Ouguelmim

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance économique liant l'Algérie et l'Union européenne, ainsi que du renforcement de leur coopération dans le domaine de la transformation numérique. Les échanges ont notamment porté sur l'examen de la note conceptuelle du projet destiné à accélérer la transition numérique en Algérie, lequel fait partie du programme de coopération prévu pour la période 2026-2028. Cette initiative est alignée sur les objectifs de la



stratégie nationale de transformation numérique ainsi que sur la vision Algérie numérique 2030, précise la même source.

Les discussions ont essentiellement concerné les priorités du pro-

jet, notamment le développement d'une infrastructure numérique publique moderne, le renforcement de l'interopérabilité entre les différentes administrations, l'amélioration de la gouvernance des données, la mo-

dernisation des services publics numériques, ainsi que le renforcement des compétences nationales grâce à des programmes de formation et à l'accompagnement de la réalisation des projets de numérisation.

Les deux parties ont également abordé les modalités de mise en œuvre de ce projet, fondé sur un dispositif de gestion et de suivi répondant aux standards internationaux. Cette approche vise à garantir la qualité, la transparence et le bon déroulement des différentes phases du programme, tout en mettant à contribution l'expertise reconnue de l'eGA dans les domaines de l'administration électronique, de l'interopérabilité et de la gouvernance numérique.

Selon le communiqué, cette coopération reflète la volonté du Haut-commissariat à la numérisation de développer des partenariats internationaux à forte valeur ajoutée afin d'accompagner la transformation numérique du pays, de consolider sa souveraineté numérique et de bâtir une administration publique moderne, performante et sécurisée, capable d'offrir aux citoyens des services numériques innovants, efficaces et de qualité, conformément aux ambitions de la vision Algérie numérique 2030.

S.N.O

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DEVIENT UNE MENACE POUR LES ENFANTS ENTRE OPPORTUNITÉS ET DANGERS

Par Youssa Dali

L'essor fulgurant de l'intelligence artificielle bouleverse le quotidien des plus jeunes. Selon une récente étude de l'UNICEF menée dans dix pays, au moins 20 millions d'enfants utilisent déjà des outils d'IA, à un rythme trois fois supérieur à celui des adultes. Treize millions d'entre eux s'en servent pour apprendre ou faire leurs devoirs, tandis que plus de deux millions y recourent pour obtenir des conseils face à des difficultés personnelles.

Face à ce constat, l'organisation onusienne tire la sonnette d'alarme : les mécanismes de protection n'évoluent pas assez vite pour suivre l'adoption massive de ces technologies par les enfants. À quelques jours du dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA prévu à Genève les 6 et 7 juillet, l'UNICEF appelle gouvernements et entreprises technologiques à replacer les droits de l'enfant au centre des futures réglementations. Mais concrètement, en quoi l'intelligence artificielle peut-elle représenter un danger pour les enfants lorsqu'elle tombe entre de mauvaises mains, et quelles solutions permettraient de mieux les protéger ?

Des risques multiples et souvent invisibles

Le premier danger réside dans l'exposition à des contenus inappropriés ou manipulateurs. Les enfants, par nature plus crédules et moins critiques face à l'information, peuvent être exposés via des chatbots ou des générateurs de contenu à des propos violents, sexualisés ou psychologiquement nocifs, parfois sans que les parents ou les enseignants en aient connaissance. Certains outils d'IA conversationnelle, mal encadrés, peuvent également établir avec un enfant une relation de proximité artificielle qui l'isole progressivement de son entourage réel, brouillant la frontière entre échange ludique et influence problématique.

Un deuxième axe de préoccupation concerne les technologies de génération d'images et de vidéos synthétiques, communément appelées "deepfakes". Entre des mains malveillantes, ces outils peuvent servir à fabriquer de fausses images compromettantes impliquant des mineurs, à des fins de harcèlement, de chantage ou d'exploitation. Ce type d'abus, facilité par la simplicité d'usage de certains logiciels grand public, constitue aujourd'hui l'une des inquiétudes majeures des associations de protection de

l'enfance à travers le monde.

La collecte massive de données personnelles représente un troisième risque, plus insidieux. Les applications dopées à l'IA, qu'il s'agisse de jeux, de réseaux sociaux ou d'assistants éducatifs, collectent souvent des informations sensibles sur les habitudes, la localisation ou même les émotions des enfants. Ces données, si elles sont mal protégées ou revendues, peuvent être exploitées pour du profilage commercial agressif, voire pour faciliter des tentatives d'approche par des adultes malintentionnés qui étudient les habitudes numériques d'un mineur avant d'entrer en contact avec lui.

S'ajoute à cela le problème des systèmes conçus pour maximiser l'engagement plutôt que le bien-être. De nombreuses applications intègrent des mécanismes de gratification immédiate, des notifications incessantes ou des contenus toujours plus stimulants, générant des formes de dépendance numérique chez des enfants dont le cerveau est encore en plein développement. Cette dimension addictive peut affecter le sommeil, la concentration scolaire et les interactions sociales réelles.

Enfin, l'IA générative facilite la production et la diffusion de désinformation à une échelle inédite. Un enfant peu formé à l'esprit critique numérique peut difficilement distinguer un contenu authentique d'un contenu fabriqué, ce qui le rend vulnérable à la manipulation idéologique, aux théories complotistes ou à des discours de haine savamment mis en scène par des algorithmes conçus pour capter son attention.

Comment protéger les enfants face à ces risques ?

Face à ce constat, plusieurs leviers d'action se dessinent, et l'UNICEF en esquisse les grandes lignes dans son rapport.

Les effets à long terme de l'IA sur le développement cognitif, affectif et social des enfants restent largement méconnus. Investir davantage dans des études indépendantes permettrait d'établir des recommandations fondées sur des données probantes plutôt que sur des intuitions, et d'anticiper les risques avant qu'ils ne se généralisent.

De nombreux pays disposent encore de lois obsolètes, pensées avant l'avènement de l'IA générative. Il est urgent d'adapter les législations pour couvrir explicitement les violences facilitées par ces technologies, qu'il s'agisse de contenus synthétiques compromettants, de cyber

harcèlement automatisé ou d'exploitation de données mineures. Une coopération internationale est également indispensable, car ces contenus circulent souvent au-delà des frontières nationales.

Les concepteurs de systèmes d'IA doivent être tenus responsables de la sécurité de leurs produits avant leur mise sur le marché, et non après la survenue d'incidents. Cela suppose des vérifications d'âge robustes, des filtres de contenu adaptés aux mineurs, une limitation par défaut de la collecte de données sur les jeunes utilisateurs, ainsi que des mécanismes de signalement rapides et accessibles aux enfants comme aux parents.

La transparence sur le fonctionnement des algorithmes, notamment ceux qui influencent le temps d'écran ou les recommandations de contenu, devrait également devenir une obligation légale plutôt qu'un choix volontaire des plateformes. Apprendre aux enfants, dès le plus jeune âge, à identifier un contenu généré par IA, à comprendre les mécanismes de manipulation algorithmique et à adopter des réflexes de prudence en ligne constitue une protection durable. Cette éducation doit s'accompagner d'une sensibilisation des parents et des enseignants, souvent eux-mêmes peu familiarisés avec ces outils, afin qu'ils puissent accompagner les enfants plutôt que de les laisser seuls face à ces technologies. Les entreprises technologiques devraient intégrer les principes de protection de l'enfance dès la phase de conception de leurs produits, une approche connue sous le nom de "safety by design".

Cela implique de penser l'expérience utilisateur d'un enfant non pas comme une version simplifiée de celle d'un adulte, mais comme un usage à part entière nécessitant des garde-fous spécifiques. Comme le souligne l'UNICEF, "les choix que nous faisons aujourd'hui en matière d'IA auront une incidence sur la sécurité, la vie privée et le bien-être des enfants ainsi que sur leur égalité d'accès aux opportunités pendant les décennies à venir". Le dialogue mondial de Genève constitue à ce titre une occasion majeure pour les décideurs politiques et les industriels de la tech de démontrer une volonté réelle de placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de la gouvernance de l'intelligence artificielle, avant que les usages malveillants ne prennent une ampleur encore plus difficile à contenir.

Y.D

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LES OCÉANS ONT ...SUÉ EN JUIN DERNIER!

Les mers et océans de la planète ont connu en juin leur température de surface la plus élevée jamais relevée pour ce mois et pourraient encore établir de nouveaux records en 2026, sous l'influence conjuguée du phénomène El Niño et du changement climatique, a annoncé mercredi l'observatoire européen Copernicus Marine.

Par Tinhinane Bendahmane

La température moyenne à la surface des océans, qui recouvrent près des deux tiers de la Terre, s'est établie à 20,98 °C durant le mois de juin, dépassant ainsi le précédent record enregistré en juin 2024, qui était de 20,89 °C. Sur l'ensemble du premier semestre 2026, les relevés placent cette période au deuxième rang des plus chaudes jamais observées, juste derrière celle de 2024.

« Les conditions actuelles pourraient annoncer l'ouverture d'une nouvelle phase qui nous conduirait, une nouvelle fois, vers des situations inédites », a averti Carlo Buontempo, directeur du Service Copernicus sur le changement climatique, cité dans un communiqué. Selon lui, les températures exceptionnellement élevées des océans, combinées à l'arrivée d'El Niño, devraient favoriser l'établissement de nouveaux records au cours des prochains mois.



En juin, les anomalies les plus marquées ont été constatées dans les secteurs central et oriental du Pacifique équatorial, région directement concernée par El Niño. Ce phénomène climatique naturel provoque un réchauffement des eaux de surface et favorise, à l'échelle mondiale, la multiplication des sécheresses, des inondations ainsi que des épisodes de chaleur extrême.

Le Pacifique tropical a ainsi affiché la température moyenne la plus élevée jamais enregistrée sur un premier semestre, avec 26,91 °C, dépassant de peu le précédent record établi en 2016. Les spécialistes estiment d'ailleurs qu'El Niño pourrait devenir, d'ici la fin de l'année, l'un des épisodes les plus puissants jamais observés.

Lors de sa précédente apparition en 2024, ce phénomène avait déjà

contribué à porter la température moyenne de la surface des océans à un niveau historique de 20,9 °C, avant une légère baisse enregistrée l'année suivante, selon les données de Copernicus.

Ce cycle naturel, qui revient généralement tous les deux à sept ans, s'ajoute à une tendance durable de réchauffement des océans provoquée par l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les océans jouent pourtant un rôle essentiel dans la régulation du climat mondial en absorbant environ 90 % de l'excès de chaleur généré par les activités humaines, notamment la combustion du pétrole, du gaz naturel et du charbon.

Depuis le début de l'année, environ 82 % de la surface océanique mondiale a été affectée par des vagues de chaleur marines. Près de la moitié des océans a subi des épi-

sodes de chaleur allant de forts à extrêmes. Le Pacifique tropical ainsi que la mer Méditerranée figurent parmi les régions les plus durement touchées.

Particulièrement vulnérable aux variations atmosphériques en raison de son caractère fermé, la Méditerranée a connu des vagues de chaleur sur près de 98 % de sa superficie au cours du premier semestre. En juin 2026, elle a atteint une température record de 24,34 °C.

Dans le nord-ouest du bassin méditerranéen, une vague de chaleur marine a même atteint lundi un niveau d'intensité inédit, avec une température moyenne supérieure de 5,2 °C aux normales saisonnières, a indiqué mardi l'Institut des sciences de la mer (CSIC), basé à Barcelone. Selon cet organisme, cette situation exceptionnelle est largement liée à la canicule qui a récemment frappé une grande partie de l'Europe.

Ces épisodes de chaleur extrême fragilisent fortement les espèces marines les moins mobiles et peuvent entraîner des mortalités massives de coraux, de gorgones, d'oursins, de mollusques et d'autres organismes. Le réchauffement des océans provoque également la dilatation de l'eau, contribuant à l'élévation du niveau des mers, tout en renforçant l'intensité de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les pluies torrentielles ou les cyclones.

T.B

HONGRIE

LE PAYS N'A JAMAIS EU AUSSI CHAUD

D'après cet organisme, le mercure a atteint 42 degrés Celsius mardi après-midi dans la localité de Szécsény, située dans le comitat de Nógrád, au nord du pays, établissant ainsi un nouveau record national. Réagissant à cette situation exceptionnelle, le Premier ministre Péter Magyar a indiqué sur les réseaux sociaux que tous les précédents records avaient été dépassés. « Il n'a jamais fait aussi chaud en Hongrie. À Szécsény, la température a atteint 42 degrés », a-t-il écrit.

Le précédent record absolu remontait au 20 juillet 2007, lorsque 41,9 degrés Celsius avaient été enregistrés à Kiskunhalas, dans le sud du pays.

Alors que la température moyenne quotidienne dépasse les 29 degrés Celsius depuis plusieurs

jours, HungaroMet a déclenché une alerte météorologique de niveau 3. Devant cette vague de chaleur exceptionnelle, les autorités ont mis en place plusieurs mesures destinées à préserver la santé de la population.

Depuis le début de la semaine, les fonctionnaires ainsi que les salariés des entreprises publiques sont autorisés à travailler à distance. Pour les personnes contraintes de rejoindre leur poste, des dispositifs de protection ont été prévus, notamment la climatisation des espaces de travail et la mise à disposition d'eau potable. Les entreprises privées ont également été invitées à appliquer des dispositions similaires.

Par ailleurs, les forces armées, les collectivités

locales et plusieurs organisations humanitaires distribuent des bouteilles d'eau dans les rues, les espaces publics ainsi que dans les gares ferroviaires et routières. Les rassemblements accueillant un grand nombre de personnes, notamment les manifestations sportives, ont été limités ou reportés. Les autorités ont également appelé les habitants à réduire leur consommation d'électricité afin d'éviter une surcharge du réseau énergétique.

De son côté, la centrale nucléaire de Paks a été contrainte de diminuer sa production d'électricité en raison de l'élévation de la température des eaux du Danube, utilisées pour assurer le refroidissement de ses réacteurs.

T.B

ESPAGNE

LE PREMIER SEMESTRE 2026, "LE PLUS CHAUD JAMAIS ENREGISTRÉ"

L'ensemble du premier semestre 2026 a été "le plus chaud jamais enregistré" en Espagne, avec une température moyenne 1,6 C au-dessus de la normale, a annoncé mercredi l'agence météorologique nationale (Aemet).

L'Espagne est habituée aux températures extrêmes, mais elle fait face depuis quelques années à une multiplication et une intensification des vagues de chaleurs.

"Les sept premiers semestres les plus chauds de la série (qui commence en 1961) se sont produits au cours des dix dernières années", a précisé l'Aemet sur les réseaux sociaux.

Dans le détail, le mois de juin de cette année, marqué par une forte vague de chaleur qui a touché de nombreux pays d'Europe, a été "le deuxième mois de juin le plus chaud de la série statistique", après celui de 2025, "avec une température moyenne de 3,2 C au-dessus de la normale", a poursuivi l'agence météorologique espagnole.

Les journées du lundi 22 (28,17 C en moyenne) et mardi 23 (28,08 C) ont été les plus chaudes enregist-

trées en Espagne pour un mois de juin depuis 1950, toujours selon l'Aemet. Au moins 1.028 décès attribuables à la chaleur ont été recensés en Espagne en juin, d'après des données publiées mercredi par l'Institut de santé Carlos III à Madrid.

A titre de comparaison, c'est plus du double que les 407 décès attribuables à la même cause en juin 2025, qui reste le mois de juin le plus chaud depuis le début des séries statistiques selon l'Aemet.

Ces estimations sont fondées sur un système baptisé "MoMo" (Monitoring de la Mortalité), qui collecte sur une base quotidienne le nombre de décès en Espagne et calcule l'écart de la mortalité par rapport à la mortalité prévisible sur la base des séries historiques enregistrées.

Il intègre également des facteurs comme les températures communiquées par l'Agence nationale de météorologie.

En 2025, entre la mi-mai et fin septembre, 3.832 décès avaient pu être attribués à la chaleur dans le pays par le même système MoMo.

R.Env

PORTUGAL

LE PAYS AURA SA PART DE CANICULE DANS QUELQUES HEURES

Relativement épargné par la canicule qui a frappé l'Europe ces deux dernières semaines, le Portugal sera directement touché dès jeudi par une nouvelle vague de chaleur "d'au moins une semaine", selon des prévisions de l'agence météorologique portugaise. Les régions de Lisbonne et Setúbal, dans le sud du Portugal, seront placées jeudi en alerte rouge en raison des prévisions de températures élevées, a annoncé mercredi l'agence météorologique. Ce niveau d'alerte maximale sera étendu vendredi aux districts de Leiria et Coimbra, dans le centre du pays ibérique, où les températures pourront atteindre les 44 C par endroits, a précisé l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA). Une alerte orange a été émise dès mercredi pour quatre régions de l'intérieur du pays, dont celle d'Evora, où les thermomètres devaient atteindre les 41 C. Vendredi, le niveau d'alerte orange s'étendra à toutes les régions qui ne seront pas placées sous alerte rouge.

"Lors de cet épisode de temps très chaud, l'élément le plus notable sera sa durée, qui devrait être d'au moins une semaine", a souligné l'agence météo dans un communiqué, précisant que la situation serait "particulièrement anormale dans les régions littorales" en raison de l'absence de brise marine. "Les températures pourraient ne pas descendre en dessous de 24 à 28 C pendant plusieurs nuits", notamment dans la région de Lisbonne, a aussi prévenu l'IPMA. La vague de chaleur qui vient de frapper l'Europe a été la plus sévère à avoir jamais été mesurée en Europe, et aurait été quasiment impossible au mois de juin sans le changement climatique, selon les climatologues du World Weather Attribution.

Des records absolus de température ont été battus en Allemagne, en Pologne, en Slovaquie, en République tchèque et en Hongrie, et pour le mois de juin, au Royaume-Uni et en Suisse.

Les températures moyennes en France ont également atteint des records, avec notamment les nuits les plus chaudes jamais mesurées sur le territoire.

R.Env

SOUTIEN DE L'ÉTAT AU MOUVEMENT ASSOCIATIF

LE MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE DÉVOILE LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE 2026

Un communiqué diffusé hier mercredi par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a rendu publique la liste des organismes associatifs, à l'échelle nationale comme locale, retenus pour bénéficier du dispositif d'apui financier prévu au titre de l'exercice 2026, ceci s'inscrivant dans "la concrétisation des programmes du secteur visant à renforcer le rôle de la société civile et à encourager les activités du mouvement associatif".

Par Yousra Dali

Cette démarche, conduite sous la houlette de la ministre Soraya Mouloudji, a pour ambition de "renforcer les performances dans plusieurs axes vitaux, notamment le soutien à la prise en charge et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, les Centres d'aide par le travail (CAT), les ateliers protégés et les fermes pédagogiques pour les personnes aux besoins spéci-



fiques, la contribution à la promotion de la femme et à son insertion socio-économique, les centres de prise en charge des femmes et des personnes âgées, et les programmes de prise en charge de l'enfance et des jeunes en

difficulté".

Selon le communiqué, la commission spécialement chargée de ce dossier a "examiné 122 dossiers remplissant les conditions requises dans les différents axes et domaines, donnant lieu à la sélection de 83 projets associatifs répartis à travers les différentes régions du pays".

Cette initiative relève de "la nouvelle stratégie du secteur en matière de soutien aux associations à caractère social et humanitaire, alliant financement, renforcement des capacités et programmes éducatifs, pédagogiques et de sensibilisation, tout en mettant l'accent sur le développement du rôle des associations dans l'action solidaire et humanitaire en tant qu'acteurs actifs au service de la société et du développement durable". La liste complète des organismes à vocation sociale et humanitaire retenus dans le cadre de ce programme de soutien 2026 peut être consultée à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/file/d/1Eh-tOFJ8GAPMvUcM5EZNR52yfMtkka240/view?usp=sharing>.

Y.D

JOURNÉE D'ÉTUDE À L'UNIVERSITÉ DE GUELMA

LA SÉCURITÉ JURIDIQUE, UN LEVIER ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La cour de justice de Guelma a organisé, mercredi, à l'université de cette wilaya, une journée d'étude consacrée à "la sécurité juridique et son impact sur le développement économique", au cours de laquelle les participants ont souligné "le succès de l'Algérie à asseoir les bases d'un environnement juridique sûr soutenant l'investissement".

Lors de l'ouverture de cette rencontre, organisée conjointement par la cour de justice de Guelma, l'ordre des avocats de la région d'Annaba et l'université 8 mai 1945, en présence des autorités locales, le wali Samir Chibani a affirmé que "la transparence et la stabilité du système juridique, instaurées au cours de ces dernières années, ont constitué un facteur essentiel pour améliorer le climat de l'investissement devant les

opérateurs nationaux et étrangers, l'encouragement d'un développement économique durable, la création d'emplois et la consolidation de l'esprit entrepreneurial à l'échelle locale et nationale".

Pour sa part, le procureur général près la cour de justice de Guelma, Larbi Akrouf, a souligné que "la sécurité juridique représente la soupape de sécurité garantissant la qualité, la clarté et la stabilité des législations, permettant aux investisseurs et opérateurs économiques d'être au fait à l'avance des règles juridiques qui leurs seront appliquées et auxquelles ils recourront pour établir les plans de succès de leurs investissements".

Le représentant de l'ordre des avocats de la région d'Annaba, Mohamed Salah Boubnider, a quant à lui indiqué que "le système juridique en Algérie a connu ces dernières années la promul-

gation de plusieurs textes juridiques liés au droit civil et au droit pénal ayant permis de simplifier les procédures des litiges commerciaux et d'instaurer un environnement confiant et sûr pour les investisseurs". Il a également relevé que "l'avocat joue un rôle central dans l'explication de la législation aux opérateurs économiques à tous les stades de la création de leurs entreprises à commencer par la préparation des études techniques des projets".

Cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions, en présence de magistrats, d'avocats, d'universitaires, d'opérateurs économiques ainsi que de représentants des corps de sécurité, des douanes et des établissements pénitentiaires

Y.D

NOTRE RELIGION

POURSUITE DES ACTIVITÉS DES ÉCOLES CORANIQUES D'ÉTÉ DANS LES MOSQUÉES DE LA WILAYA DE SIDI BEL-ABBES

Les activités des écoles coraniques d'été se poursuivent à travers les différentes mosquées de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, au titre de la saison en cours, avec une participation appréciable d'enfants et de jeunes désireux d'apprendre et de mémoriser le Saint Coran, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

Le directeur du secteur, M. Si Tayeb El Habib, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme arrêté par le ministère de tutelle visant à mettre à profit les vacances d'été pour consolider les valeurs de l'identité nationale et spirituelle auprès des jeunes générations, tout en renforçant le rôle de la mosquée en tant qu'institution d'éducation, de formation et de socialisation.

Le même responsable a ajouté que les cercles d'enseignement coranique connaissent une dynamique soutenue à travers l'ensemble de la wilaya, notamment dans les communes et les zones rurales, à l'instar de la mosquée Abou Dhar El Ghifari, au village d'Ouled El Arbi, de la mosquée Othmane Ibn Affane, au village

d'Ouled Es Safi (commune de Tilmouni), ainsi que des mosquées Abou Bakr Es-Seddik et Ibn Djarir, dans la commune de Zerouala.

Une forte adhésion des élèves a également été enregistrée à la mosquée Omar Ibn Abdelaziz, dans la commune de Hassi Dahou, ainsi qu'à la mosquée El Feth, au village d'El Mahada, relevant de la commune de Belarbi. Ces cercles sont encadrés par des imams et des enseignants qualifiés, chargés d'assurer un apprentissage rigoureux des règles de la récitation et du tajwid, selon la même source.

M. Si Tayeb El Habib a souligné que la Direction des affaires religieuses et des wakfs a mobilisé l'ensemble de ses ressources humaines, composées d'imams, d'enseignants et d'encadreurs, afin d'assurer le succès de ce programme estival et d'atteindre les objectifs éducatifs et pédagogiques fixés, consistant à promouvoir la fréquentation des mosquées et à contribuer à la formation spirituelle et morale des élèves.

R.S

CONCOURS "MEDIA STAR 2026"

PROLONGATION DU DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES JUSQU'AU 31 AOÛT

L'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo Algérie" a annoncé, mercredi dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 31 août 2026, du délai de dépôt des candidatures à la 19e édition de son concours "Media Star 2026".

Cette décision fait suite aux "nombreuses sollicitations émanant de journalistes souhaitant bénéficier d'un délai supplémentaire afin de finaliser leurs travaux". La prolongation a été décidée après examen de ces requêtes et approbation des membres du jury.

"Les journalistes pourront ainsi concourir avec des travaux réalisés en langues arabe, tamazight, française ou anglaise, publiés ou diffusés dans les médias algériens entre le 15 août 2025 et le 31 août 2026", précise la même source.

La 19e édition est consacrée au thème "L'impact de l'intelligence artificielle et de la technologie 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie".

Les candidatures peuvent être déposées via la plateforme dédiée au concours ou transmises par courrier électronique, souligne le communiqué, ajoutant que les informations relatives au règlement et aux modalités de participation sont disponibles sur le site web d'Ooredoo.

R.S

MONDIAL 2026

AUX ETATS UNIS, LES SUPPORTERS DES "VERTS" FONT PARLER D'EUX ET DE L'ALGÉRIE

Au-delà de leur présence très remarquée dans les tribunes, les supporters algériens ont, depuis le début de la coupe du monde de football, fait parler d'eux, en créant une ambiance exceptionnellement festive dans les villes américaines, réussissant par la même occasion à promouvoir l'image et la culture de l'Algérie et dévoiler de nombreuses facettes de son immense patrimoine.

Connus pour leur ferveur footballistique et leur soutien inconditionnel à leur équipe, les supporters algériens n'ont eu de cesse de se distinguer par leur humeur joyeuse et leur sens du partage.

De l'Etat du Kansas à la Californie, en passant par la ville universitaire de Lawrence, le bonheur de la qualification n'avait d'égal que la frénésie des jours ayant précédé la confrontation face à l'Autriche. Une atmosphère qui fera réagir même la Fédération internationale de football (FIFA) qui, sous le titre "Le football unit l'Algérie et la ville de Lawrence, au Kansas", souligne le pouvoir de ce sport adulé à rassembler les peuples. Les "aficionados" des "Verts" ayant tissé une relation privilégiée avec les habitants de la ville.

La bonhomie et l'humour légendaire des supporters algériens ont ainsi positivement impacté leurs hôtes américains. Les nombreuses et édifiantes vidéos actent ainsi de belles images de communion entre les deux communautés, dépassant largement l'événement sportif et donnant naissance à une belle histoire née dans la spontanéité de l'euphorie et la contagion de la joie, si bien que le fameux "One, two, three, viva l'Algérie" a été scandé à tue-tête, aussi bien par les fans des "Verts" que par les habitants de Lawrence, qui également arboré les couleurs nationales (tee-shirts, fanions, bandanas, écharpes, etc...). Une chaîne de télévision américaine a, de son côté, filmé de nombreux supporters algériens dans le stade de cette ville, affichant ostensiblement leur préférence pour les coéquipiers de Ryad Mahrez. "Ce sont des gens merveilleux et c'est une bonne opportunité pour connaître ce peuple



d'Afrique du Nord dont l'histoire est très intéressante", a confié un citoyen américain à cette chaîne. Une séquence particulièrement émouvante: celle d'un enfant américain d'environ 8 ans ayant exprimé son admiration pour les "Fennecs". Remarqué pour s'être paré du drapeau national, il a assuré qu'il ne ratera pas les matchs de sa sélection adulée avant de scanner, sous le regard attendri de ses parents, l'incontournable "One, two, three, viva l'Algérie". =Le patrimoine

culinaire algérien à la conquête de la rue américaine= Ravis par l'expérience gustative à laquelle ils ont été invités par une ressortissante algérienne, des habitants de la ville de Lawrence se sont exercés à la bonne prononciation des noms des gâteaux traditionnels algériens, parmi les plus raffinés et élaborés, à l'instar de la "baklawa", des "knidlate", des "dziriet", des "tcharek", etc...

Une autre compatriote a, à son tour, jugé utile de présenter l'Algérie à

travers l'un de ses emblématiques mets, la fameuse "karantita" dont elle a servi des quantités généreuses aux citoyens américains.

Impressionnés par la haute qualité du patrimoine culinaire algérien, les Américains qui ont eu ainsi la chance d'en apprécier quelques facettes, ont découvert, par là-même, une partie de cette Algérie multiple, un pays aux composantes si variées que nombre d'entre eux souhaitent explorer.

RS

APRÈS L'ÉLIMINATION DE SON ÉQUIPE EN 16^e DE FINALE LE SÉLECTIONNEUR DE L'EQUATEUR QUITTE SON POSTE

Le sélectionneur de l'Equateur, Sebastian Beccacece, a annoncé mercredi qu'il quittait son poste, après l'élimination de son équipe contre le Mexique (2-0) en 16^e de finale de la Coupe du monde.

Le technicien argentin a regretté une "journée et une soirée tristes et douloureuses pour tout le peuple équatorien". "Ce groupe de joueurs avait suscité beaucoup d'enthousiasme et de grandes attentes", a-t-il souligné.

L'entraîneur de 45 ans a expliqué que son contrat expirait à la fin de la Coupe du monde. "Nous n'allons pas continuer, ce que j'aurais adoré faire car j'ai été heureux. Je crois sincèrement que nous avons construit un vestiaire où régnait une fraternité extraordinaire", a déclaré Sebastian Beccacece lors de la conférence de presse d'après-match.

"J'aurais aimé rester ici, qu'on puisse poursuivre notre parcours", a-t-il ajouté, admettant que son équipe n'avait "pas été à la hauteur" en première période, où elle a encaissé deux buts.

Passé par le club espagnol de Elche, Beccacece était arrivé à la tête de la sélection équatorienne en août 2024. Sous sa houlette, la "Tri" avait réussi un beau parcours de qualification, terminant avec une défense de fer 2^e de la très exigeante zone sud-américaine, devant le Brésil ou la Colombie et en ayant au passage battu l'Argentine.

Au premier tour du Mondial, l'Equateur a été battu par la Côte d'Ivoire (1-0), tenu en échec par Curaçao (0-0) mais est venu à bout de l'Allemagne (2-1) pour se qualifier en seizièmes de finale.

RS

LICENCES POUR LA SAISON 2026-2027 LA FAF RAPPELLE LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

La Fédération algérienne de football (FAF) a rappelé, dans une circulaire adressée aux présidents des Ligues de football, les principales dispositions juridiques et réglementaires encadrant les demandes de licences des joueurs au titre de la saison sportive 2026-2027, dont la période d'enregistrement débute ce mercredi 1^{er} juillet.

Dans cette circulaire n° 80 datée du 30 juin 2026, signée par le secrétaire général de la FAF, l'instance fédérale souligne que cette démarche vise à garantir la bonne application des textes réglementaires en vigueur et à prévenir les litiges enregistrés lors des précédentes saisons.

La FAF rappelle notamment les dispositions des articles 11 et 68 du règlement des championnats amateurs, de l'article 25 du règlement du championnat de football féminin ainsi que de l'article 19 du règlement des compétitions des jeunes.

La Fédération précise qu'une demande de licence enregistrée électroniquement sur la plateforme "FAF CONNECT" constitue une expression légale de la volonté du joueur de rejoindre le club concerné et le lie officiellement à celui-ci pour la saison 2026-2027, même si son

dossier administratif ou médical n'est pas encore complet.

Elle indique également que l'absence de certaines pièces administratives ne confère pas au joueur le droit de signer une nouvelle demande de licence au profit d'un autre club, son homologation sportive demeurant simplement suspendue jusqu'à la régularisation de son dossier dans les délais impartis.

La FAF avertit, par ailleurs, que tout joueur enregistrant deux demandes de licence au profit de deux clubs différents au cours de la même saison s'expose à une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à une suspension valable jusqu'à la fin de la saison. L'examen de ces affaires relève de la commission de discipline de la Ligue auprès de laquelle la seconde demande de licence a été enregistrée.

Concernant les cas de falsification de signature, la Fédération précise que tout joueur contestant l'authenticité de sa signature devra déposer une plainte auprès de la commission de discipline territorialement compétente, accompagnée d'une copie de la plainte pénale introduite contre le club ou toute personne impliquée dans les faits

allégués.

La circulaire ajoute que lorsqu'il est établi, par un aveu écrit ou tout autre moyen de preuve légal, qu'une demande de licence a été signée par une personne autre que le joueur, la commission de discipline prononce l'annulation de la licence contestée et notifie sa décision à la FAF afin de prendre les mesures administratives nécessaires, sans préjudice des sanctions disciplinaires prévues à l'encontre du club et des personnes responsables. Enfin, la FAF précise que l'annulation d'une demande de licence enregistrée sur la plateforme "FAF CONNECT" ne peut intervenir que dans deux cas : lorsque le joueur justifie de l'accomplissement du service national, sur présentation d'une attestation de présence délivrée par son unité, ou lorsque la falsification de sa signature est établie conformément aux procédures légales par la commission de discipline compétente. L'instance fédérale appelle, en conclusion, l'ensemble des Ligues et des clubs à se conformer strictement à ces dispositions afin d'éviter tout contentieux juridique durant la saison sportive 2026-2027.

RS

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS / TRANSFERTS LE TUNISIEN HOUSSEM TKA S'ENGAGE AU CR BELOUZDAD POUR TROIS SAISONS

Le milieu de terrain tunisien Housseem Tka s'est engagé au CR Belouizdad pour un contrat de trois ans, en provenance de l'Espérance Sportive de Tunis, afin de renforcer les rangs de l'équipe en prévision de la nouvelle saison sportive, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux sociaux. Le club algérois a précisé,

dans un communiqué officiel, que le joueur de 25 ans a paraphé un contrat de trois saisons, devenant ainsi la toute nouvelle recrue durant le mercato estival actuel. Le milieu de terrain tunisien possède un palmarès riche en titres, lui qui a défendu les couleurs de l'ES Tunis depuis 2023, avec laquelle il a remporté deux titres de champion de Tun-

sie, deux Coupes de Tunisie, ainsi que deux Supercoups.

Le joueur s'était également illustré auparavant sous les couleurs de l'US Monastir, club avec lequel il avait décroché la Coupe de Tunisie lors de la saison 2019-2020 et la Supercoupe de Tunisie pour la saison 2020-2021.

RS

90^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'ASSIA DJEBAR

UNE RENCONTRE-HOMMAGE RETRACE LE RICHE ITINÉRAIRE LITTÉRAIRE DE L'ÉCRIVAINNE

Des enseignants-chercheurs et universitaires ont animé, mardi à Alger, une conférence consacrée au cheminement particulier et à l'abondante production littéraire d'Assia Djebbar, à l'occasion des 90 ans de la naissance de cette illustre femme de lettres.

Par Saïd Slimani

Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), cette rencontre commémorative a réuni le professeur Wahid Ben Bouaziz, de l'Université d'Alger 2, Amar Guendouzi, enseignant d'anglais et de littérature anglophone et postcoloniale à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, ainsi que Hakim Miloud, professeur à l'Université de Tlemcen et président du jury de la 8^e édition du Grand prix Assia-Djebbar.

Durant cette rencontre baptisée "L'écriture au service de la mémoire", les orateurs ont reconstitué le cheminement de l'écriture et de la critique dans l'œuvre d'Assia Djebbar ainsi que ses diverses phases, en partant de son tout premier roman, "La Soif", rédigé dès l'âge de 20 ans, en pleine Guerre de libération.

Une fois l'indépendance acquise, Assia Djebbar s'est consacrée à une entreprise de réécriture de la mémoire collective, visant à défaire le récit colonial forgé sur l'Algérie et son peuple, notamment à travers des textes essentiels comme "L'Amour, la fantasia", où elle expose les exactions commises dans les massifs du Dahra pendant la période coloniale.

Selon les conférenciers, cette exigence de bâtir un autre corpus historique reposait, chez Assia Djebbar, sur "la référence à la mémoire" et au



souvenir, dans leur dimension "intime, individuelle et personnelle", écartant ainsi l'histoire officielle rédigée et diffusée par le colonisateur, jugée porteuse de mensonges et de falsifications.

L'auteure a par ailleurs signé "La Femme sans sépulture", roman consacré au combat de la martyre Zoulikha Oudaï, "capturée puis torturée avec une extrême cruauté, avant d'être précipitée d'un hélicoptère".

Les intervenants ont également mentionné d'autres textes de l'écrivaine : "Le Blanc de l'Algérie", "Loin de Médine", "Les Nuits de Strasbourg" (qui interroge la coexistence entre le "Moi" et l'"autre"), "Femmes algériennes dans leurs appartements", ainsi que "Nulle part dans la maison de mon père", récit autobiographique où elle relate son enfance à Cherchell, son parcours personnel et le lien particulier qu'elle avait avec son père.

Les intervenants ont poursuivi en abordant les multiples domaines culturels et intellectuels investis par Assia Djebbar, qui, en plus de la littérature, touchait à l'histoire, à la sociologie, à la critique littéraire, à l'anthropologie, ainsi qu'au théâtre et au cinéma.

La critique littéraire ayant jalonné le parcours fécond de cette auteure a également été rappelée par les conférenciers, tous d'accord pour la considérer comme une "figure incontournable et symbolique des Lettres algériennes", dont l'œuvre, "reconnue pour sa polyphonie", mérite d'être honorée "pour avoir rendu à la mémoire nationale un regard profondément algérien".

Un débat avec le public a ensuite clôturé la conférence, offrant aux membres du jury de la 8^e édition du Grand prix Assia-Djebbar du roman 2026, présents dans la salle, l'occasion de prendre la parole et d'explo-

rer une autre dimension du parcours de la romancière, en particulier son rapport au théâtre et au cinéma.

Aux côtés de son président Hakim Miloud, le jury de cette 8^e édition du Grand prix rassemble : le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hamoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Koussaïla Alik, ainsi que le poète et traducteur Idir Belali.

Créé en 2015 en hommage à la grande romancière algérienne Assia Djebbar (1936-2015), ce prix distingue la meilleure œuvre romanesque produite en arabe, en amazighe et en français.

S.S

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE ALGER ET MOSCOU SCellent UN ACCORD POUR LA SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

Par Malek Gaya

Un communiqué du ministère de la Culture et des Arts, publié mercredi, révèle que l'Algérie et la Fédération de Russie ont conclu, dans la capitale russe, un mémorandum d'entente à caractère scientifique et technique destiné à consolider leur collaboration en matière de préservation et de réhabilitation des biens culturels.

Le document précise que, dans une logique de "consolidation de leurs liens bilatéraux et de leur partenariat stratégique", les deux pays ont paraphé "un mémorandum d'entente majeur, à vocation scientifique et technique, dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel". Cette signature s'est déroulée en marge de la 13^e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe dédiée à la coopération économique, commerciale, scientifique et technique, qui s'est tenue à Moscou entre le 24 et le 26 juin.

Ont apposé leur signature sur ce mémorandum, côté algérien, le Pr Hamza Mohamed Cherif, à la tête de l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels, et, côté russe, la Dr Natalia Fedorovna Solovieva, directrice du Centre d'archéologie de sauvetage au sein de l'Institut d'histoire de la culture matérielle relevant de l'Académie des sciences de la

Fédération de Russie. L'ambassadeur d'Algérie en poste à Moscou assistait à la cérémonie.

Ce texte, qui participe à "la mise en œuvre des mécanismes de coopération scientifique et technique unissant les deux nations", a pour objectifs premiers de "partager les savoir-faire académiques et pratiques concernant la préservation et la réhabilitation des monuments historiques" ainsi que de "mettre sur pied des programmes de recherche communs destinés à protéger les biens culturels".

L'accord porte aussi sur "l'intensification du partenariat technique touchant à l'archéologie préventive et aux fouilles menées en urgence", tout en cherchant à "faire émerger de nouvelles pistes pour la formation et le renforcement des capacités des étudiants et des chercheurs spécialisés dans ce domaine".

Le communiqué conclut en indiquant que cette démarche "reflète l'orientation stratégique adoptée par le secteur de la culture et des arts, laquelle vise à mettre en valeur le patrimoine culturel du pays et à consolider les capacités des institutions de formation placées sous sa tutelle, en s'appuyant sur des expertises internationales de premier plan, dans l'intérêt de l'identité et de l'histoire de l'Algérie".

M.G

MUSIQUE HAWZI LE 15^e FESTIVAL NATIONAL DU 13 AU 17 JUILLET

La ville de Tlemcen accueillera la 15^e édition du Festival culturel national de la musique Hawzi, du 13 au 17 juillet, a-t-on appris, mercredi, auprès du commissaire du Festival, Amine Boudefla.

Placée sous le slogan "Des cordes derrière les remparts", cette édition réunira plus de 15 associations et écoles de musique issues de plusieurs wilayas du pays, regroupant plus de 300 musiciens et musiciennes, avec également la participation de plusieurs figures connues de la scène artistique algérienne, a indiqué la même source, précisant qu'un riche programme de soirées artistiques célébrant la musique Hawzi est prévu.

Le programme du Festival comprend également une série d'activités culturelles et scientifiques, notamment des colloques et conférences consacrés à la musique Hawzi et à son évolution historique, animés par des chercheurs, universitaires et spécialistes du patrimoine musical.

Sont également prévus une exposition de l'artisanat, des métiers d'art et des instruments de musique au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, ainsi qu'une exposition dédiée au costume traditionnel algérien au Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien de Tlemcen, a ajouté M. Boudefla.

Des spectacles artistiques seront aussi organisés dans plusieurs communes côtières et plages de la wilaya, afin d'animer la saison estivale et de dynamiser les activités culturelles et touristiques à travers les différentes régions de la wilaya.

Ce Festival s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver la musique Hawzi, valoriser le patrimoine culturel national, renforcer la place de Tlemcen en tant que berceau de cet héritage musical authentique, ainsi qu'à sauvegarder l'identité culturelle algérienne et à promouvoir la création artistique.

R.C

L'ÉCOCIDE CAPITALISTE

OU COMMENT LE CAPITAL DÉTRUIT LA PLANÈTE

Le sociologue marxiste Alain Bihr propose une analyse très complète de la catastrophe écologique planétaire dans un nouvel ouvrage dont le titre résume parfaitement le contenu : L'Écocide capitaliste.

Par Daniel Tanuro

L'ouvrage (Éditions Page2-Syllepse, 2026) comprend trois volumes, dont les quelque 1 200 pages représentent un remarquable travail de documentation, de synthèse et d'analyse.

Le premier volume fait un état des lieux de la situation. Il examine de nombreuses facettes de la catastrophe (changement climatique, multiples agressions contre les environnements naturels globaux comme les océans, les zones humides, les forêts ; dégradation des éléments que sont la terre, l'eau, l'air, l'énergie ; appauvrissement de la biodiversité, menaces pour la santé humaine). Cette analyse met en évidence, en même temps, l'échec des politiques capitalistes de "développement durable", fondées sur des solutions de marché et des mécanismes de compensation qui, "dans le meilleur des cas, ne sont pas à la hauteur des problèmes, quand ils ne les aggravent pas purement et simplement".

Le deuxième volume, sous-titré "La nature à la merci du capital", démontre que la catastrophe est, en effet, le produit des rapports de production capitalistes basés sur l'expropriation des producteurs. Cette expropriation ("la grande rupture", selon une expression peu connue de Marx) est, en réalité, le fondement de l'aliénation de la nature et de la perte de conscience que nous en faisons partie, ce qui caractérise la société contemporaine. L'auteur insiste sur le fait que le mode capitaliste d'appropriation de la nature s'opère à travers ses modes d'appropriation du travail, si bien que ces deux dimensions sont indissociables. Comme d'autres auteurs écomarxistes ou éco-socialistes, il s'efforce de démontrer que la quête absurde d'une croissance illimitée sur une planète finie découle nécessairement de la nécessité pour le capital de se reproduire à une échelle toujours plus grande, de sorte que la course au profit implique inévitablement d'exploiter à la fois le travail et la nature.

Le troisième volume "replaces l'écocide capitaliste dans son contexte historique". Bihr rejoint les travaux qui soutiennent que la dynamique écocide du capital s'est déjà manifestée dans la période protocapitaliste, à la fin du Moyen Âge. Il retrace son expansion et son accélération tout au long de la première "révolution industrielle" et des suivantes, montrant les implications de chacun de ces moments historiques du capital sur les systèmes agraires et les écosystèmes. Cette perspective historique inclut une présentation de l'évolution de la pensée économique dans sa confrontation avec l'écologie - de Malthus à Daly, en passant par les néo-classiques, Jevons, Lauderdale, l'économie écologique, les théoriciens de la valeur-énergie, sans oublier Georgescu-Roegen et son approche fondée sur l'entropie.



Dynamiques de la catastrophe écologique

Ce volume se divise en quatre chapitres qui analysent la relation entre la catastrophe écologique et la crise de reproduction du capital, à l'issue desquels l'auteur s'appuie sur la théorie des ondes longues pour confirmer que la crise est, effectivement, de nature systémique : "Contrairement aux (crises écologiques) antérieures, cette crise ne peut être surmontée par le capital ; tout au plus (en se verdisant), il ne peut que ralentir son rythme de développement, sans pour autant mettre fin à la dégradation continue et cumulative des conditions de vie humaine sur Terre, ce qui, d'une certaine manière, fait partie de sa logique intrinsèque".

La conclusion générale du livre s'intitule "Le communisme ou la mort". L'auteur écarte l'idée que la catastrophe écologique pourrait provoquer l'effondrement du capitalisme. Plutôt qu'un effondrement, il évoque "une sorte d'apocalypse" dont "les quatre cavaliers seraient le chaos écologique, la paupérisation généralisée, la maladie et la guerre, tout cela conduisant à des formes barbares de domination et de régulation sociopolitique". Pour Alain Bihr, "la crise multiforme du capitalisme nous place, en définitive, non plus seulement devant la fameuse alternative posée par Rosa Luxemburg entre le socialisme ou la barbarie, mais, de manière plus radicale, devant celle du communisme ou la mort. Tout simplement parce que la catastrophe écologique qui l'accompagne ne se limite pas à dégrader les conditions de vie, mais menace, plus fondamentalement, la possibilité même de la vie sur Terre".

Évidemment, dans le cadre d'une recension comme celle-ci, il est impossible d'examiner en détail tous les développements d'une œuvre théorique aussi volumineuse, qui aborde avec rigueur et de manière exhaustive et riche (bien que parfois, à mon avis, avec un excès de détails) de très nombreux sujets.

Le résumé ci-dessus ne rend pas justice à cette richesse. Ceux qui sont déjà convaincus du caractère capitaliste de la catastrophe écologique pourraient arriver à la conclusion erronée que L'Écocide capitaliste ne va rien leur apporter de nouveau. Pourtant, l'ouvrage, outre la grande quan-

tité de faits et de données qu'il rassemble, contient de précieux éléments d'analyse susceptibles d'enrichir la pensée écosocialiste ou écomarxiste.

À titre personnel, j'ai beaucoup apprécié les analyses de Tome 3 sur l'évolution des contradictions de la pensée économique face au défi écologique.

Comme je suis tout à fait d'accord avec l'analyse d'Alain Bihr sur la catastrophe écologique comme produit inévitable du mode de production capitaliste, ainsi qu'avec sa conclusion stratégique écosocialiste/écomunitaire révolutionnaire, je me limiterai à trois réflexions, d'importance très inégale, et je tiens à préciser qu'elles n'enlèvent rien à l'appréciation générale sur l'intérêt et l'utilité de l'œuvre.

Pour une critique marxiste de l'écocide

Première réflexion : la critique marxiste ne suffit pas toujours pour "mener la danse" dans des débats où interviennent les sciences exactes (l'auteur de ces lignes en a fait l'expérience directe). Alain Bihr a raison de dire que Georgescu-Roegen et ses disciples "méconnaissent les rapports capitalistes de production", et, de plus, il reste en marge de leur analyse de la crise écologique vue sous l'angle de l'augmentation de l'entropie. Que les ressources minérales soient épuisables est une évidence, mais on n'éclaire rien en introduisant l'entropie dans ce débat, car son augmentation n'est pas une caractéristique intrinsèque de la matière, contrairement à ce qu'affirme Georgescu-Roegen, dont la vision eschatologique s'accorde bien avec des propositions concrètes assez insignifiantes et moralisatrices.

Deuxième réflexion : l'idée que le capitalisme impliquerait le passage d'une appropriation formelle de la nature à une appropriation réelle mérite un débat. Pour Alain Bihr, l'appropriation réelle consiste en ce que le capital oblige la nature à produire ce qu'elle ne produit pas spontanément, à ne pas produire ce qu'elle produit spontanément et à produire des simulacres d'elle-même qui soient plus facilement appropriables.

Or, s'il s'agit de cela, il faut conclure que le passage à l'appropriation réelle a coïncidé avec les premières sélections d'espèces

végétales et animales, ce qui signifie qu'il est bien plus ancien que le capitalisme. On pourrait dire que le phénomène s'est amplifié avec le capitalisme (surtout, récemment, avec les biotechnologies), mais il ne constitue pas un indicateur du passage à la dynamique écocide du capital.

Ici, Alain Bihr procède par analogie avec le raisonnement qui conduit Marx à affirmer que la mécanisation a permis au capital de passer d'une subsomption formelle du travail à une subsomption réelle, dans laquelle le travailleur n'a plus ni contrôle ni compréhension du processus de production, de sorte qu'il n'est plus que le porteur d'une force de travail abstraite, un accessoire de la machine soumis à la science qui se dresse face à lui comme une force hostile entre les mains du capitaliste. Bihr rejoint donc Jason Moore dans l'idée que le capitalisme a produit non seulement un travail abstrait, mais aussi une "nature abstraite". Une nature à son image, "vampirisée".

L'analogie me semble trompeuse. La subsomption est la sujétion dans laquelle ce qui est soumis s'intègre dans ce qui soumet. Or, la nature n'est pas intégrée ni intégrable dans le capital. Elle ne l'est que dans les fantasmes des économistes, mais elle suit obstinément ses propres lois. Comme le disait Engels : "Ne nous glorifions pas trop de nos victoires sur la nature, car elle se venge de chacune d'elles" (Dialectique de la nature). La catastrophe écologique incarne précisément cette redoutable vengeance.

La troisième réflexion est une surprise. Le dépassement des limites écologiques, notamment climatiques, implique nécessairement que la remise en cause du productivisme et du consumérisme capitalistes se fasse dans le respect d'une "décroissance juste" de la consommation finale d'énergie et, partant, de la transformation et du transport de matière. L'Écocide capitaliste, dans ses conclusions, n'aborde pas la question, pas même en termes généraux. Pourtant, c'est précisément sous cette contrainte objective qu'il faut envisager un projet écosocialiste émancipateur.

D.T

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE RUSÉ ET L'EMPRESSÉ

Il y a bien longtemps, un chasseur parcourait la brousse à la recherche d'un endroit où s'établir. Après un long voyage, il arriva au bord d'un vaste marigot entouré d'une forêt verdoyante.

Séduit par la beauté des lieux, il s'appuya contre une grande termitière et contempla le paysage.

Il se mit à rêver.

« C'est ici que je construirai ma maison, pensa-t-il. J'y cultiverai la terre, j'y fonderai une famille, et bientôt un grand village naîtra autour de ce marigot. Les enfants viendront s'y baigner en riant, tandis que les femmes y puiseront de l'eau. »

Alors qu'il observait les lieux, il aperçut soudain, sur l'autre rive, un homme qu'il était certain de n'avoir jamais vu auparavant.

L'inconnu était lui aussi un chasseur. Il portait un habit brun orné de nombreuses amulettes protectrices. À son épaule pendait un carquois rempli de flèches, un arc reposait dans sa main et un grand coutelas était accroché à sa ceinture.

L'homme l'interpella d'une voix forte :

— Hé, toi ! Que fais-tu sur mes terres ?

Le premier chasseur, surpris, répondit aussitôt :

— Tes terres ? Je suis arrivé ici avant toi. Ces terres m'appartiennent selon le droit du premier occupant.

Le second éclata de rire.

— Tu plaisantes ! Je t'ai vu arriver depuis l'arbre où j'étais installé. Depuis longtemps déjà, j'ai choisi cet endroit pour bâtir mon village. J'ai même repéré les meilleures terres à cultiver et les meilleurs en-

droits pour pêcher.

Le premier protesta vivement :

— C'est faux ! J'ai laissé une marque pour prouver que j'étais le premier.

— Quelle marque ? demanda l'autre avec un sourire malicieux.

Pris au dépourvu, le premier regarda autour de lui. Il sentit derrière son dos la termitière contre laquelle il s'était appuyé.

Sans réfléchir, il répondit :

— J'ai lancé une termitière dans le marigot pour marquer ma propriété.

Le second répondit aussitôt, sans perdre son calme :

— Dans ce cas, moi, j'y ai jeté une grosse pierre.

Un silence s'installa.

Puis le second chasseur déclara :

— Très bien. Chacun va récupérer ce qu'il prétend avoir jeté dans l'eau. Toi, retrouve ta termitière. Moi, je retrouverai ma pierre.

Le premier entra dans le marigot et chercha longtemps. Mais il ne trouva rien. Même s'il avait réellement jeté une termitière, celle-ci se serait depuis longtemps dissoute dans l'eau.

Le second fouilla à son tour.

Au bout de quelques instants, il remonta une grosse pierre.

Il la brandit devant son rival.

Le premier chasseur ne put rien répondre.

Tous les témoins reconnurent alors le second comme maître de ces terres, tandis que le premier

dut accepter de vivre sous son autorité.

Depuis ce jour, les descendants des deux familles racontent encore cette histoire à leurs enfants pour expliquer pourquoi l'une est devenue propriétaire des terres et l'autre simple cultivatrice.

Leçon de morale :

Cette histoire nous enseigne que, même lorsqu'on est le premier, il faut être capable de le prouver. Et lorsque l'on ne l'est pas, certains savent parfois, par la seule force de leur parole, convaincre les autres du contraire. Les mots deviennent alors une arme redoutable, et un simple duel verbal peut finir par imposer une vérité que tout le monde accepte. Avec le temps, une tromperie répétée devient parfois une légende. Les générations suivantes l'acceptent comme un fait, jusqu'à oublier ce qui s'est réellement passé. Ainsi naissent bien des traditions et des récits qui expliquent l'ordre des choses et assurent la paix entre les familles ou les droits des vivants.

Ce conte nous apprend également qu'il est souvent plus sage de répondre à une question par une autre question que d'affirmer, avec précipitation, une chose que l'on sera incapable de prouver. Car, dans la vie, il existe souvent une différence entre les faits tels qu'ils se sont réellement produits et les récits que les hommes en font pour les expliquer ou les justifier.

Publié sur Facebook choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 29 juin 2026.

LA COMPASSION PEUT-ELLE NOURRIR UN HOMME?

Il était une fois un garçon orphelin. Ses deux parents étaient morts de maladie alors qu'il était encore très jeune. Avant leur disparition, ils lui avaient donné le nom de Nzitunga, ce qui signifie : « Je me nourrirai moi-même ».

Après la mort de ses parents, il fut élevé par sa grand-mère. Mais lorsque Nzitunga atteignit l'âge de dix ans, elle mourut à son tour.

Le garçon resta seul dans une vieille hutte de chaume que sa grand-mère lui avait laissée à l'écart du village.

Pris de pitié, les habitants du village venaient régulièrement lui apporter de quoi manger. Beaucoup le regardaient avec tristesse et étaient persuadés qu'il ne survivrait pas longtemps tant ses conditions de vie étaient difficiles.

À force de voir dans les regards des gens cette compassion mêlée de résignation, comme s'ils attendaient simplement sa mort, Nzitunga prit une décision qui allait changer son destin. Il refusa désormais de recevoir de la nourriture gratuitement. Il demanda que l'on ne lui donne à manger qu'en échange d'un travail accompli.

Comme il était maigre et affaibli par les privations, les habitants hésitaient à lui confier des tâches. Ils craignaient qu'il ne s'effondre sous l'effort. Mais le garçon insistait :

— Je ne veux plus recevoir de nourriture sans rien faire.

Une vieille dame fut la première à lui faire confiance. Elle lui demanda d'aller chercher du bois de chauffage. Nzitunga exécuta la tâche avec succès et rapporta même un fagot pour lui-même.

Lorsque la vieille femme voulut le récompenser avec un repas déjà préparé, il refusa poliment.

— Donnez-moi plutôt des aliments à cuisiner. Je préparerai moi-même mon repas.

Quelques jours plus tard, elle lui confia d'autres travaux : aller chercher de l'eau, puis réparer la toiture de sa maison. Chaque fois, il accomplissait son travail avec sérieux.

Peu à peu, les autres habitants commencèrent eux aussi à lui donner de petites tâches. Ils découvraient que malgré sa faiblesse apparente, il était courageux et capable.

Les enfants de son âge se moquaient de lui.

— Tu vas mourir à force de travailler ! lui lançaient-ils.

Eux recevaient tout de leurs parents, tandis que lui devait lutter pour chaque repas.

Mais Nzitunga continuait son chemin sans se laisser décourager.

Un jour, le royaume fut envahi par des bêtes féroces qui attaquaient aussi bien les hommes que les troupeaux. Devant le danger, le roi ordonna à tous les hommes valides de partir combattre ces animaux.

Les hommes du village partirent à la guerre. Ne restèrent que les vieillards, les vieilles femmes, les épouses et les enfants.

La peur s'installa. Les femmes n'osaient plus s'aventurer

dans les bois pour chercher du bois ou de l'eau, de crainte d'être attaquées.

Or, grâce aux nombreux travaux qu'il avait effectués dans les environs, Nzitunga connaissait parfaitement la région. Il savait quels sentiers emprunter et quelles zones éviter. Certaines routes longeaient des ravins et des passages où les bêtes ne s'aventuraient jamais.

Bientôt, il devint le seul capable d'aller chercher du bois, de l'eau et d'autres ressources sans danger.

Le garçon dont tout le monde avait prédit la mort devint alors l'espoir du village. Les familles qui ne le voyaient pas revenir avec ses provisions passaient parfois la journée sans manger.

Celui qu'on croyait condamné à mourir de faim était devenu celui qui nourrissait les autres.

Comme la guerre se prolongeait, les champs manquaient de bras, les maisons se dégradèrent et les travaux autrefois assurés par les hommes restaient en suspens.

Nzitunga prit alors sur ses épaules les tâches de tout un village. Il réparait les toits, travaillait dans les champs, aidait les anciens et enseignait aux autres garçons ce qu'il avait appris au fil des années. Peu à peu, les enfants du village apprirent eux aussi à travailler et à se rendre utiles.

Finalement, la guerre prit fin.

Lorsque les hommes rentrèrent, ils furent stupéfaits. Les champs étaient entretenus, les maisons réparées et le village continuait à vivre normalement malgré leur longue absence.

Les chefs demandèrent alors comment cela avait été possible.

Une vieille dame se leva et raconta tout ce que Nzitunga avait accompli.

Elle leur rappela que ce garçon, que beaucoup avaient autrefois considéré comme condamné, avait porté à lui seul des responsabilités qui auraient normalement nécessité des dizaines d'hommes.

Le chef du village, revenu du front, retira alors la médaille d'honneur qu'il avait reçue du roi et la plaça autour du cou de Nzitunga.

Puis il déclara :

— Au nom du roi, j'honore aujourd'hui notre héros. Nzitunga a défendu notre village. Il a accompli seul le travail de centaines d'hommes et a appris à nos enfants à devenir responsables. Cette distinction lui revient plus qu'à quiconque.

À partir de ce jour, Nzitunga reçut une place d'honneur parmi les hommes du village. Aucune décision importante ne pouvait être prise sans que son avis soit entendu. Et lorsqu'il voudrait fonder une famille, il aurait le privilège de choisir librement parmi les jeunes femmes du village celle qu'il souhaiterait épouser.



Ainsi, l'orphelin que l'on croyait perdu devint un héros.

Grâce à lui, même ses parents, qui avaient vécu dans la pauvreté, furent honorés. Partout où il passait, les gens disaient :

— Voici notre héros, le fils d'Untel.

C'est de cette histoire qu'est née la sagesse suivante : « La compassion peut nourrir un homme pour un jour, mais l'effort personnel peut le nourrir toute sa vie. »

Nzitunga refusa de vivre de la pitié des autres. Il choisit de compter sur lui-même, et c'est ce choix qui fit de lui un héros.

Morale : Recevoir de l'aide n'est pas une mauvaise chose. Mais lorsqu'on ne compte que sur ce que les autres nous donnent, on risque de ne jamais découvrir les forces et les talents que Dieu a placés en nous. L'aide des autres peut nous soutenir un moment, mais ce que nous bâtissons de nos propres mains peut nous conduire bien plus loin que nous ne l'aurions jamais imaginé.

« La compassion nourrit un homme pour un jour, mais son effort personnel peut le nourrir toute sa vie. »

Publié sur Facebook choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 1er juillet 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:33	12:52	16:41	20:09	21:54

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'INTÉRÊT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LEUR ÉGARD SALUÉ

Les membres de la communauté nationale à l'étranger ont salué l'attention particulière que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé d'accorder à la prise en charge de leurs préoccupations, renforçant leur attachement à la mère patrie, et contribuant à leur forte adhésion au processus de développement national et de renforcement de l'édification des institutions de l'Etat.

La participation massive des membres de la communauté nationale à l'étranger et leur affluence notable vers les bureaux de vote, dans le cadre de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet 2026, constituent une opportunité pour réaffirmer leur attachement à l'Algérie, à la faveur de plusieurs acquis consacrés par le président de la République à leur profit, selon les déclarations recueillies par des envoyés spéciaux de l'APS, déployés à travers plusieurs capitales, auprès des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Cette échéance électorale intervient dans le cadre d'une série de mesures décidées par le président de la République visant à renforcer le lien des membres de la communauté nationale avec la patrie et à faciliter leur intégration dans divers processus nationaux.

Cela s'est traduit à travers l'augmentation du nombre de sièges alloués au sein de l'APN aux circonscriptions électorales à l'étranger, afin d'assurer une représentation plus large, en adéquation avec l'évolution du nombre des membres de la diaspora et leur répartition à travers les différents pays du monde.

Cette mesure reflète la volonté politique visant à associer les Algériens établis à l'étranger dans la prise de décision nationale. Les électeurs ayant accompli leur devoir dans le cadre des élections législatives ont été unanimes à dire que la décision de porter, de 8 à 12, le nombre de sièges alloués à la communauté nationale à l'étranger au sein de l'APN illustre l'attachement du président de la République à garantir une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et aspirations. Ils ont, en outre, salué l'aide accordée par l'Etat au profit des jeunes candidats au sein des listes indépendantes à l'étranger, à l'instar de leurs pairs à l'intérieur du pays, laquelle se veut un véritable stimulant pour les jeunes afin de s'engager dans l'action politique et de participer à la gestion des affaires publiques.

A cette occasion, plusieurs membres de la communauté nationale à l'étranger ont estimé que les mesures prises en leur faveur au cours des dernières années, ayant porté leurs fruits, sont désormais une réalité concrète, notamment à travers le renforcement de leur représentation au sein du prochain Parlement, le rapprochement et la numérisation des services administratifs et consulaires, et l'implication des compétences nationales établies à l'étranger dans les efforts de développement, des acquis qui les incitent à adhérer avec force à cette démarche.



Selon les échos provenant des différentes capitales du monde sur le déroulement de l'opération de vote au titre des législatives du 2 juillet, l'ensemble des mesures prises par le président de la République en faveur de la communauté nationale résidant à l'étranger représente une motivation supplémentaire pour contribuer au renforcement du processus démocratique dans le pays et à l'ancrage de la culture de la participation politique.

Par ailleurs, le président de la République avait réitéré, à maintes occasions, que la communauté nationale établie à l'étranger constitue un partenaire essentiel dans le processus de développement national, insistant sur la nécessité de valoriser ses compétences et de tirer profit de son expertise, tout en veillant à préserver les liens culturels et civilisationnels qui les unissent à leur mère patrie.

Cette volonté s'est récemment traduite par la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, que les enfants de l'Algérie qualifient de démarche stratégique à même d'unir les capacités algériennes établies à l'étranger.

Selon de nombreux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, ce Conseil constitue une véritable valeur ajoutée, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération avec les universités et les établissements internationaux, à travers l'instauration de partenariats scientifiques, l'attraction de projets de recherche, et le transfert d'expertises et de technologies modernes vers l'Algérie, outre le réseautage permanent entre les compétences algériennes établies à l'étranger.

Les mesures prises en faveur de cette catégorie incluent également la facilitation de leurs déplacements vers le pays, notamment à travers le renforcement des dessertes aériennes et maritimes durant la saison estivale, et la révision de plusieurs dispositions réglementaires relatives au voyage, en plus de la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de leur accueil au niveau des différents postes frontaliers.

Parmi les principaux acquis réalisés au profit des membres de la diaspora figure également l'ouverture d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, facilitant ainsi les transferts de

fonds et l'accès aux crédits immobiliers au profit des Algériens résidant dans ce pays.

Il s'agit, en outre, de la prise de plusieurs mesures destinées à encourager les membres de la communauté nationale à investir en Algérie, à travers l'amélioration du climat des affaires, la mise en place de mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets, la simplification des procédures de création d'entreprises, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissement dans les différents secteurs productifs, afin de tirer pleinement profit de l'expertise et des compétences des Algériens établis à l'étranger.

Une participation massive au scrutin demeure, selon les membres de la communauté nationale à l'étranger, un droit constitutionnel et une responsabilité nationale qui confortent le processus démocratique et consolident la confiance dans les institutions de l'Etat, cette échéance nationale revêtant un message civilisationnel qui témoigne de l'attachement des Algériens à leur patrie et de leur foi en son avenir.

RA

CONVENTION DE LA HAYE SUPPRIMANT L'EXIGENCE DE LA CERTIFICATION DES ACTES PUBLICS ÉTRANGERS

LA PRÉSIDENTE DU CNDH SALUE SON ENTRÉE EN VIGUEUR EN ALGÉRIE

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maya Sahli-Fadel, a salué l'entrée en vigueur en Algérie, à compter du 9 juillet, de la Convention de La Haye relative à la suppression de l'exigence de la certification des actes publics étrangers, a indiqué mercredi un communiqué de l'instance.

Mme Sahli-Fadel s'est félicitée de cette convention et de l'adoption du sys-

tème +Apostille+ qui devra "faciliter l'utilisation des documents algériens à l'étranger et alléger les démarches administratives des citoyens", précise le communiqué.

La présidente du CNDH a également salué "le maintien des mécanismes de certification applicables aux documents non concernés par le système de l'Apostille, notamment à travers le service

T@SDIK, qui permet aux citoyens d'accomplir les procédures de certification et de suivre leurs demandes en ligne, dans le cadre des démarches de l'Etat visant à moderniser l'administration et à améliorer la qualité du service public".

Pour Mme Sahli-Fadel, ces mesures "reflètent l'engagement de l'Etat en faveur de la concrétisation des dispositions des articles 26 et 27 de la Constitution,

concernant la promotion du service public, l'amélioration de ses performances et son rapprochement du citoyen, à même de renforcer les principes de transparence et d'efficacité et de consacrer le droit des usagers à un service public moderne et performant", conclut le communiqué.

RA